



Des classes de découvertes pour dynamiser les territoires



Vendredi 18 septembre 2015

Actes réalisés par
l'Union Nationale des Associations
de Tourisme et de plein air

Le mot du Président

Marseille : Capitale des classes de découvertes le 18 septembre 2015

Depuis une quinzaine d'années l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air de Provence-Alpes-Côte d'Azur (UNAT PACA), au travers de différents colloques, a choisi de développer, valoriser et promouvoir les classes de découvertes avec le soutien de la Région. Des classes de découvertes permettant l'épanouissement de l'enfant et du jeune, un meilleur taux d'occupation des structures d'accueil et le renforcement du développement économique des territoires d'accueil ;

Des classes qui, après l'« embellie » des décennies précédentes, connaissent aujourd'hui un sérieux coup de frein pour ne pas dire une régression ! Les contraintes économiques et « normatives » sont passées par là ! Alors que notre société évolue dans tous les domaines, comment accepter un tel recul inconcevable ?

Pour cela, l'UNAT PACA a trouvé nécessaire de rappeler, lors de ses colloques précédents, les fondamentaux de ces classes basés sur l'épanouissement de l'enfant : la construction de sa personnalité au travers de la découverte d'une région, d'une activité sportive, de son potentiel, de la vie en communauté et l'acceptation des autres ; mais aussi des fondamentaux économiques en matière de participation à l'aménagement du territoire ! En fait, avec l'accès aux vacances pour tous, les objectifs de l'UNAT et de ses adhérents !

Ainsi, la dimension régionale de l'évènement ne pouvait que devenir nationale et témoigner des nécessaires synergies et symbioses entre les régions et l'UNAT Nationale. Cette démarche « exemplaire » doit être significative de notre capacité à construire, développer, entreprendre et promouvoir ensemble. Passer le relais au national tout en assurant l'« intendance » locale devenait une évidence et ce passage de témoin ne peut que renforcer et démultiplier l'action au service de nos objectifs et de l'image du tourisme que nous défendons !

Ce colloque national, unique en son genre, décentralisé en région est un point de départ vers de nouveaux objectifs ambitieux et réalistes dont l'élaboration collective d'un plan d'action pour promouvoir, renformer et inscrire dans la durée cette belle invention, au même titre que les colonies de vacances, que sont les classes de découvertes !

Il serait quand même dommage de priver tous ces enfants des joies d'un départ vers de multiples découvertes en classes délocalisées dans des milieux encore authentiques, non virtuels et attractifs.

Yannick GALLIEN

Président de l'UNAT Provence-Alpes-Côte d'Azur



▣ Ouverture	p7
Par Bernard JAUSSAUD , <i>Vice-président du Conseil régional et Président du Comité Régional de Tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> ,	
Par Yannick GALLIEN , <i>Président de l'UNAT PACA</i> ,	
et Patrick DROUET , <i>Administrateur référent du secteur enfants-ados de l'UNAT Nationale et Directeur Général d'Aludéo</i>	
▣ Les Classes de découvertes, un enjeu pour nos territoires	p15
Par Philippe LANGEVIN , <i>Economiste et Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille</i>	
▣ Regards croisés sur les classes de découvertes	p23
Animé par Bruno COLIN , <i>Directeur Général de l'Odcvl et Administrateur de l'UNAT</i>	
Avec la participation de :	
Catherine LE POIZAT , <i>Directrice Générale Adjointe, Mairie de Chelles, Membre de la commission permanente de l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV)</i> ,	
Annick CRESSENS , <i>Maire d'Arêches-Beaufort, Présidente du groupe de travail « Classes de découvertes » de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)</i> ,	
Jean KERHOAS , <i>Président de Nautisme en Bretagne</i> ,	
Alain MATONOG , <i>Professeur des écoles</i>	
Et l'apport de grands témoins :	
Michel VINCENT , <i>Représentant de la FCPE au CESER PACA</i>	
Cécile VIGNES , <i>Représentante de la PEEP au CESER PACA</i>	
▣ Ateliers : Quels leviers et actions pour dynamiser nos territoires via les classes de découvertes	p35
Atelier 1 animé par Slavica GLISIC , <i>Directrice de la Maison Familiale de Vacances Lou Riou</i>	p36
Atelier 2 animé par Camille CHODORGE , <i>Responsable commerciale, Loisirs Provence Méditerranée</i>	p38
Atelier 3 animé par Vincent DORMEUIL , <i>Directeur Général de PEP Découvertes et Chargé de mission classes et vacances à la Fédération Générale des PEP</i>	p40
Atelier 4 animé par Pierre-Charles HARRY , <i>Président de l'UNAT Centre</i>	p44
▣ Echange avec un grand témoin	p47
Animé par Sylvain CRAPEZ , <i>Délégué Général de l'UNAT Nationale</i>	
Avec la participation de :	
Béatrice PAVY , <i>Conseillère départementale de la Sarthe et Maire de Château-du-Loir</i>	
▣ Vers un plan d'action pour dynamiser les classes de découvertes...	p53
Par Patrick DROUET , <i>Administrateur référent du secteur enfants-ados de l'UNAT Nationale et Directeur Général d'Aludéo</i>	
Par Yannick GALLIEN , <i>Président de l'UNAT PACA</i> ,	
Par Bernard JAUSSAUD , <i>Vice-président du Conseil régional et Président du Comité Régional de Tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> ,	
Annexes	p59

Ouverture

Ouverture

Bernard JAUSSAUD

Vice-président du Conseil régional
Président du Comité Régional de Tourisme
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les classes de découvertes prolongent la saison touristique. Ainsi, le tourisme social s'avère essentiel à la vie de certaines zones [...] Cet outil pédagogique et scolaire est donc aussi porteur de développement économique pour les territoires.

Bernard JAUSSAUD



Bonjour à tous,

Je suis honoré de vous recevoir dans l'hémicycle du Conseil régional, au nom de Michel Vauzelle [Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur]. Il n'est pas parmi nous mais attache une grande importance au mouvement associatif et solidaire, qui est l'ADN de notre région. Je salue également Yannick Gallien, Président de l'UNAT PACA, avec qui nous partageons les mêmes valeurs, ainsi que Patrick Drouet, Administrateur référent du secteur enfants-ados de l'UNAT Nationale, qui représente Michelle Demessine, Présidente de l'UNAT.

Je suis ravi que la région PACA ait été choisie pour ce premier colloque national au sujet des classes de découvertes, qui ont toujours fait partie de notre politique touristique. En effet, nous avons conduit de longue date une politique volontariste dans ce domaine, au travers d'aides à l'investissement ou au fonctionnement. Nous finançons par exemple les mises aux normes obligatoires, ainsi que l'amélioration de la qualité et du confort des équipements. De plus, nous soutenons chaque année la professionnalisation et le développement de l'activité de l'UNAT. Nous prenons également en charge le diagnostic-conseil accompagnant nombre de structures malheureusement en difficulté aujourd'hui. Quant à notre opération « Prêt, Partez », elle envoie en vacances pour la première fois des enfants de six à dix-sept ans depuis l'an 2000. Par ailleurs, les conventions lycéennes développées cette année en lien avec l'Éducation nationale visent à soutenir des projets initiés par les classes et leurs professeurs, dans le but de lutter contre l'échec scolaire. Plus de 450 élèves en bénéficieront en 2015-2016, avec le soutien de l'UNAT PACA.

Plus de 300 établissements sont dédiés aux sorties scolaires et aux colonies de vacances dans la région. Leurs investissements ont souvent pris du retard pour des raisons budgétaires. En outre, le durcissement des normes alourdit l'organisation des séjours. La Région soutient donc ce secteur et a accueilli plusieurs colloques sur le sujet, notamment en 1999, 2002, et 2012.

S'agissant de l'économie, les classes de découvertes prolongent la saison touristique. Ainsi, le tourisme social s'avère essentiel à la vie de certaines zones, notamment dans les Alpes où nombre de communes s'organisent autour de lui. Cet outil pédagogique et scolaire est donc aussi porteur de développement économique pour les territoires.

Le dispositif mis en place depuis 2000 a permis à 53 000 élèves de partir en classes de découvertes. Nombre d'enfants ont ainsi pu voir la neige pour la première fois. Ils sont toujours enthousiastes pour participer à de nouvelles activités, et découvrir la nature ou encore l'artisanat local. Nous assumons collectivement cette mission sociale essentielle. Malheureusement, le nombre de départs s'érode chaque

année. Nous devons donc travailler à inverser cette tendance. L'Éducation nationale n'est pas suffisamment représentée aujourd'hui. Les professeurs qui accompagnent les enfants sont pourtant des acteurs cruciaux. Le Ministère constitue cependant parfois un frein aux initiatives. Un dialogue doit donc être établi afin de faciliter la communication et promouvoir à nouveau ces séjours. Après tout, l'Éducation nationale a aussi pour rôle d'ouvrir les enfants au monde.

Nombre d'élus s'insurgent aujourd'hui dans la rue contre la diminution des dotations. Les communes ne sont plus aussi impliquées dans le dispositif que par le passé, car la réforme des rythmes scolaires pèse sur leur budget. Or, elles doivent prendre leur part de financement aux côtés de la Région et des parents. Un débat est ainsi nécessaire sur le sujet.

Par ailleurs, l'apport des classes de découvertes aux économies locales est majeur. La Région accueille déjà des tourisms de masse et de luxe. Néanmoins, le tourisme social demeure un enjeu économique fort, plus particulièrement pour certains territoires.

Plusieurs tables rondes seront organisées aujourd'hui. M. Langevin éclairera la problématique de son regard iconoclaste. Cette journée nous permettra ensuite de dresser un bilan, ainsi que d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les années qui viennent. La mandature du Conseil régional se termine. Quel que soit le résultat des élections, j'espère que l'Institution poursuivra son accompagnement des classes de découvertes et du tourisme social, qui n'est pas dissociable de la dynamique économique de notre région.



Ouverture

Yannick GALLIEN
Président de l'UNAT PACA



Je remercie la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de nous accueillir dans ses locaux. Je me réjouis aujourd'hui de la diversité de nos participants, dont 40 % ne proviennent pas de PACA. Nous comptons parmi nous des élus municipaux, une ancienne parlementaire, ainsi que des représentants de l'UNAT, de la Chambre régionale de l'économie solidaire, ou encore du tourisme dans la région. La Caisse des Dépôts et Consignations, qui soutient fortement nos structures, n'a en revanche pas pu être présente aujourd'hui.

Ce colloque ne constitue pas un aboutissement, mais le point de départ d'une action fédératrice et ambitieuse, à la dimension nationale. Depuis quinze ans, l'UNAT et la Région promeuvent ensemble les classes bleues, blanches, vertes et rouges. Il était donc temps de porter nos colloques sur le sujet au niveau national.

D'une part, les classes de découvertes possèdent un intérêt pédagogique. Elles favorisent la socialisation ainsi que la découverte du monde réel. D'autre part, leur intérêt économique est indéniable. Elles créent des emplois. Grâce à elles, les centres d'accueil parviennent à l'équilibre. Elles alimentent également l'activité des fournisseurs locaux en circuit court, ou encore des prestataires d'animation. Les enfants sont en outre les touristes de demain.

Ces classes participent par ailleurs de l'aménagement du territoire. Elles favorisent le maintien de l'emploi, des écoles, et des services publics dans les petites communes. Leur impact sociétal est donc essentiel.

Enfin, au plan personnel, elles permettent la découverte de soi, de l'autre, d'un territoire, d'une culture, et du vivre-ensemble. Ces fondamentaux sont les richesses et les valeurs de l'UNAT.

Il serait donc dommage de priver les enfants de la joie du départ dans des lieux authentiques et protégés.

“

Les classes de découvertes possèdent un intérêt pédagogique. Elles favorisent la socialisation ainsi que la découverte du monde réel. D'autre part, leur intérêt économique est indéniable.

Yannick GALLIEN

”



Patrick DROUET

Administrateur référent du secteur
enfants-ados, UNAT Nationale
Directeur Général d'Aludéo



Ce colloque vise à construire et déployer un plan d'action lisible et visible, valorisant notre secteur et proposant des offres adaptées à tous les publics. À travers cette initiative, nous réaffirmons que le départ en séjour collectif des enfants et des jeunes est un facteur essentiel de socialisation et d'émancipation.

Patrick DROUET



Bonjour à tous et à toutes,

Je commencerais pas excuser la présidente de l'UNAT, Michelle Demessine, qui est très attachée à la thématique de ce colloque, et qui aurait souhaité être parmi nous, mais n'a pu être présente aujourd'hui.

L'UNAT est heureuse de vous accueillir si nombreux pour ce colloque consacré aux classes de découvertes. C'est un sujet qui nous tient à cœur depuis toujours, et qui a un impact pour l'ensemble des acteurs adhérents de l'UNAT.

Il y a bien entendu les organisateurs de classes de découvertes qui font part depuis plusieurs années de la baisse régulière du nombre de classes et du raccourcissement de la durée moyenne des séjours, tout en rappelant qu'il s'agit d'une activité indispensable pour la cohésion sociale. Mais nous avons aussi les hébergeurs qui subissent cette évolution : centre de vacances enfants, villages vacances, centres d'hébergement de jeunes. La majorité de nos établissements adhérents, soit plus de 1 600 centres en France, accueillent des classes de découvertes et nous font part des réussites et des difficultés du secteur et de l'impact que cela a sur leur territoire d'accueil. Enfin les élus et les associations représentants les élus nous expriment souvent leurs inquiétudes face à la fermeture de centres, et par conséquent la perte d'emplois sur leurs territoires. Ainsi, depuis plusieurs mois, nous nous inquiétons du choix de nombreux responsables politiques de sacrifier les classes de découvertes et des colonies de vacances au profit du financement de la réforme des rythmes scolaires, ou afin de compenser la baisse de la dotation de l'État.

L'UNAT dialogue avec l'Etat, les régions et toutes les parties prenantes pour une politique publique forte articulée avec les acteurs du secteur, et valorisant les démarches de proximité.

L'UNAT a décidé d'organiser un colloque d'envergure nationale au sujet des classes de découvertes, car plusieurs sujets font sens pour l'ensemble des acteurs, tels la reconnaissance de l'identité du tourisme social et solidaire ; la rénovation et l'adaptation de notre patrimoine ; la reconquête de nos partenariats et alliances historiques (confédérations syndicales, comités d'entreprise, collectivités, mutuelles, JPA) ; la conquête de nouveaux publics et l'adaptation de notre réseau aux nouvelles technologies ; le développement de coopérations, de mutualisations et de rapprochements ; et enfin la valorisation de nos capacités de réflexion, de recherches, d'études et d'ingénieries, dont les actes issus de nos différents colloques ou études sont le reflet. Il convient de mesurer les incidences économiques, sociales et éducatives des classes de découvertes à long terme.

Ce colloque vise également à construire et déployer un plan d'action lisible et visible, valorisant notre secteur et proposant des offres adaptées à tous les publics. À travers cette initiative,

nous réaffirmons que le départ en séjour collectif des enfants et des jeunes est un facteur essentiel de socialisation et d'émancipation ; qu'il faut continuer de valoriser les projets éducatifs et pédagogiques des organisateurs, car la richesse de ces accueils constitue des repères importants dans notre parcours de vie. Nous en aurons des exemples tout au long de cette journée.

Je tiens à remercier nos partenaires, en particulier toute l'équipe du Conseil régional qui s'est mobilisée depuis plusieurs mois pour la réussite de ce premier colloque national de l'UNAT concernant les classes de découvertes. Cet événement doit aussi son succès au soutien du Conseil général des Bouches-du-Rhône et à la Caisse des Dépôts et Consignations. Je félicite de leur implication les équipes des UNAT Nationale et PACA, plus particulièrement notre Délégué général Sylvain Crapez, sans oublier nos deux chevilles ouvrières : Audrey Wittersheim, chargée de mission nationale et Fanny Andreu, chargée de mission PACA, ainsi que les membres du Comité de pilotage pour l'organisation de cette journée, et en particulier Yannick Gallien dont l'opiniâtreté pour que l'UNAT et toute la chaîne de valeur des acteurs des classes se réunissent est à souligner.

Il me reste à souhaiter que nos travaux soient fructueux, et constituent le point de départ d'une nouvelle ambition partagée par tous pour la réussite des élèves, et pour l'économie de nos territoires.

Bonne journée à tous.



Les classes de découvertes, un enjeu pour nos territoires

Les classes de découvertes, un enjeu pour nos territoires

Philippe LANGEVIN

Economiste et Maître de conférences

Université d'Aix-Marseille



Mesdames et Messieurs les maires, les acteurs du tourisme social, les maîtres d'école, les animateurs de l'éducation populaire, les directeurs d'établissements, je vous salue. Je ne pourrais pas remercier l'Education nationale qui n'a sans doute pas estimé la question assez importante pour se déplacer. Mais nous avons les maîtres d'écoles et c'est sans doute le plus important.

A priori, les classes de découvertes portent davantage un enjeu pédagogique pour les enfants qui en bénéficient qu'un enjeu économique pour les territoires qui les accueillent.

Sur l'intérêt des classes de découvertes, tout semble avoir été dit. Il ne fait pas de doutes que ces classes participent activement à la socialisation des plus jeunes, à l'acquisition de leur autonomie, à l'apprentissage du savoir être et du vivre ensemble, à leur ouverture au monde dans un environnement qui ne leur est pas familier.

L'approche territoriale, trop peu souvent évoquée, est pourtant d'un grand intérêt. Car les classes de découvertes sont au croisement de deux dimensions complémentaires. Si la première est de nature éducative, la seconde porte du sens. C'est celui d'une nouvelle approche du développement.

1- Un monde en quête de repères

Si, actuellement, les classes de découvertes sont de moins en moins proposées aux enfants, c'est que la situation économique et sociale de notre pays n'incite pas à s'engager dans des mouvements collectifs. Il n'est pas inutile de souligner le niveau du sous-emploi, la montée alarmante des inégalités, le repli sur soi qui caractérisent une société de la défiance et une perte de confiance dans les Institutions, si ce n'est dans la classe politique dans son ensemble. Devant une économie que la mondialisation a rendu incompréhensible et des injonctions qui servent de discours politique, la tentation est grande du repli pour se protéger du malheur des autres. Une certaine peur latente envahit les consciences : peur des autres, peur de l'avenir, peur du voisin, peur de l'Europe, traduites par la multiplication des barrières pour se protéger du monde. Mais l'addition des individualismes ne fait pas l'intérêt général. Ma famille, mes enfants, ma voiture, ma maison, mon boulot, ma clôture sont autant de coupures qui nourrissent une société de défiance, ce qui contribue certainement aux difficultés des classes de découvertes. Beaucoup d'enseignants restent dépendants des fameux programmes, des parents méfiants pour laisser partir leurs enfants, des lectures du principe de précaution trop restrictives, d'une solidarité trop faible entre les familles pour permettre aux enfants de milieux modestes de partir en classe de découvertes...

Pourtant, sans nier leurs difficultés, jamais nos sociétés occidentales n'ont été aussi riches, nos déplacements n'ont été aussi faciles, notre temps disponible n'a été aussi long, notre

“

Il faut prendre conscience que nous vivons une période de mutation de grande ampleur qui remet en cause nos convictions les mieux établies [...] Il ne s'agit plus de donner le change mais de changer la donne.

Philippe LANGEVIN

”

temps de travail n'a été aussi court, notre système de protection sociale aussi développé, les départs en vacances aussi nombreux. Jamais nous n'avons vécu aussi vieux. Jamais aussi nos politiques publiques n'ont été à ce point inefficaces. A l'échec des politiques de droite a succédé celui des politiques de gauche. Toutes les deux promettent le retour de la croissance qui devrait permettre de créer des emplois, de réduire le chômage et de combattre les inégalités. Toutes les deux parlent de reprise, de sortie de crise, de retour à l'équilibre. Mais la croissance ne reviendra pas.

Il faut prendre conscience que nous vivons une période de mutation de grande ampleur qui remet en cause nos convictions les mieux établies : que les créations d'emploi réduisent le chômage, que l'Etat peut relancer l'économie par des investissements publics, que les pôles de compétitivité entraînent leur territoire, que les gains de productivité créent de nouvelles entreprises, que la formation protège du sous-emploi et que l'épargne est une vertu. Ce modèle Keynésien, qui fut le nôtre, ne fonctionne plus. Celui mis en œuvre plus tard, dans les années 1980, d'inspiration libérale, non plus. La liberté l'a emporté sur la solidarité. Et le nombre de chômeurs a été multiplié par trois. Nous sommes en quête de modèle pour savoir organiser un vivre ensemble commun sans croissance. Les emplois aidés, les exonérations fiscales, les zones franches, les pactes de compétitivité, le travail du dimanche, les simplifications administratives ne sont pas inutiles ; mais pas à la hauteur du problème. Il ne s'agit plus de donner le change mais de changer la donne.

2- Des ouvertures prometteuses

En tentative de réponse, la société devient expérimentale. De nouvelles façons de « faire de l'économie » sont portées par un secteur associatif imaginaire qui bouscule l'ordre établi sans pour autant construire une alternative crédible à la fin d'un système. L'économie circulaire se place dans une logique de boucle où l'on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant les gaspillages. L'économie de la fonctionnalité repose davantage sur la vente de l'usage d'un bien et des services associés que sur la vente du bien lui-même. L'économie collaborative développe des modes de production, de consommation et de financement collaboratifs. L'économie sociale et solidaire génère des activités non lucratives créatrices de lien social et des gouvernances démocratiques. Toutes ces ouvertures sont ancrées territorialement. Elles assurent le passage d'une société du bien à une société du lien.

Le territoire change alors de sens. Ce n'est plus l'endroit où les choses se passent mais le lieu où l'avenir s'invente. On a longtemps cru, notamment en France, qu'il n'y avait qu'un seul espace, l'hexagone, une société homogène, de grandes politiques nationales (économie, santé, industrie, éducation, culture, protection sociale, défense de l'environnement, aménagement du territoire...) applicables partout au nom de

“

L'économie sociale et solidaire génère des activités non lucratives créatrices de lien social et des gouvernances démocratiques. [...] Le territoire change alors de sens. Ce n'est plus l'endroit où les choses se passent mais le lieu où l'avenir s'invente.

Philippe LANGEVIN

”



On retrouve, dans la mise en œuvre des classes de découvertes, les principes du tourisme social [...] : une façon de découvrir un territoire, son histoire, ses habitants, ses modes de vie dont la connaissance constitue une richesse collective irremplaçable.

Philippe LANGEVIN



l'égalité. Il a fallu attendre les années 1980 pour que la décentralisation, la régionalisation, maintenant la métropolisation, reconnaissent aux territoires administratifs la capacité à définir et mettre en œuvre leurs propres politiques. Leur lecture montre toutefois qu'il s'agit toujours des mêmes mesures : aides aux entreprises et aux ménages en difficulté, amélioration de la qualité et infrastructures, développement de l'économie numérique, appui à l'innovation, aspiration à la compétitivité... Les résultats sont là : ça ne marche pas ! On constate en effet dans cette décentralisation que le périmètre des collectivités territoriales, héritage de la Révolution, ne recouvre pas les espaces vécus d'aujourd'hui ; que les maires et présidents se renferment sur leur espace de légitimité sans prendre en compte ce qui se passe à côté, que les concurrences sont sévères entre les collectivités où les mieux dotées refusent d'accompagner les moins favorisées. Il faut donc inventer un autre modèle en libérant les initiatives, en valorisant l'innovation sociale plutôt que technologique, en facilitant les démarches de projet, en permettant à chaque citoyen de devenir acteur de son avenir, en reconnaissant les vertus du don, de l'échange, du non-monnaire, en considérant que la collaboration, l'échange de savoirs et de compétences comme des attitudes qui resituent le développement à son juste niveau. Ce modèle sera territorial, variable suivant ses espaces d'expression, sans pour autant, évidemment, abandonner le rôle irremplaçable de l'Etat dans la répartition des ressources publiques.

Dés lors, le territoire devient le lieu de cohérences qui permet de passer de l'attente infinie à une croissance qui ne reviendra pas à un développement local à construire qui rapprochera, dans une même démarche, l'économique et le social, le public et le privé, le rural et l'urbain, le marché et le don. Il n'est pas étonnant que dans cette ambition, on retrouve les principes d'une économie sociale et solidaire qui sont ceux de la charte de l'UNAT. On retrouve, dans la mise en œuvre des classes de découvertes, les principes du tourisme social qui n'est ni un tourisme de la consommation, ni un tourisme de congrès, ni un tourisme de pauvres pour les pauvres mais une façon de découvrir un territoire, son histoire, ses habitants, ses modes de vie dont la connaissance constitue une richesse collective irremplaçable.

3- Retour aux classes de découvertes

Si on analyse les classes de découvertes dans cette perspective, leurs apports aux territoires deviennent des facteurs de changement et contribuent, modestement mais sûrement, à l'invention d'un nouveau modèle.

Le point de vue quantitatif est bien sûr évident. On pourrait même le mesurer ou, tout au moins, l'évaluer tout en restant dans les approches classiques du développement : création de valeur ajoutée, de revenus et d'emplois pour les territoires d'accueil des classes de découvertes. Les structures d'accueil de ces classes (organismes de tourisme social, associations, mutuelles, fédérations d'éducation populaire, centres permanents d'initiation à l'environnement...) sont souvent en difficulté. Les classes de découvertes permettent d'augmenter leur activité. Ces structures d'accueil sont souvent, dans les

petites communes où elles sont implantées, le premier employeur. Les achats de produits locaux, notamment alimentaires, bénéficient aux commerçants. Les professionnels de l'animation, mobilisés par les classes de découvertes, ont de nouvelles possibilités d'emploi et d'activité. Les structures de location de matériel (VTT, canoë, chevaux, karting...) ont de nouveaux clients. Comme les parcs d'animation, monuments historiques, jardins botaniques et zoologiques, parcs d'aventure ou centres de découvertes. Mais cette dimension n'est pas la plus importante.

Comme leur nom l'indique, les classes de découvertes permettent aux enfants non seulement de se découvrir eux-mêmes dans un environnement nouveau hors du cadre familial, de découvrir des activités nouvelles culturelles ou sportives mais aussi de découvrir un territoire ; pas seulement les enfants d'ailleurs mais aussi les enseignants, les maires, les animateurs, les parents d'élèves et les responsables des établissements d'accueil qui sont les acteurs du projet éducatif.

Quel que soit le type de séjours, à la campagne, à la montagne ou à la mer, quelle que soit la thématique retenue (sports, patrimoine, sciences, arts, spectacles), quelle que soit la couleur de la classe (verte, blanche, d'automne ou de printemps) le lien entre le projet et ses acteurs se fait par le territoire ; pas le territoire administratif des pouvoirs locaux mais le territoire vécu où s'exprime le projet éducatif, généralement celui de l'environnement immédiat de la structure d'accueil. Les classes de découvertes explorent des centaines de petits territoires qui ont tous une histoire, un patrimoine, des traditions, un habitat, un paysage, un environnement mais aussi des habitants, des activités économiques, des modes de vie qui constituent un milieu à explorer. Si une classe de découvertes donne aux enfants l'occasion de découvrir un lieu d'accueil, des copains et des animateurs, de visiter un musée ou une exposition, de faire du ski, du cheval ou du VTT, c'est aussi la possibilité qui leur est offerte de savoir ce que territoire veut dire. On peut sans doute estimer que les activités non marchandes (la randonnée, la cueillette, la promenade, la lecture de la nature...) proposées sur le territoire ont plus de prix que les dépenses induites par ces séjours.

4- Ces enfants seront les responsables du monde demain

Pour la plupart d'entre nous, la messe est dite. Nos références ne sont plus opérationnelles. Nous avons milité dans un parti politique, des associations, un syndicat, nous avons cru aux vertus de l'engagement collectif, nous avons fait confiance aux pouvoirs politiques, nous avons défendu le bien public. Aujourd'hui nous comprenons mal la mondialisation, le numérique, la montée des extrémismes, le monde de la finance, le déclin de l'idéal européen, les individualismes triomphants. Nous ne comprenons pas comment nos enfants vivent. Mais nous ne sommes pas encore morts !

Plutôt que nous renfermer sur un monde qui n'est plus le nôtre, nous devons nous convaincre que le changement viendra par le bas, par des initiatives individuelles ou collaboratives, par l'économie du partage des ressources et des connaissances, par le passage d'une économie du bien à une économie du



Les activités non marchandes (la randonnée, la cueillette, la promenade, la lecture de la nature...) proposées sur le territoire ont plus de prix que les dépenses induites par ces séjours.

Philippe LANGEVIN



lien, par des territoires capables de valoriser leurs ressources plutôt que d'attendre de l'Etat, de l'Europe ou des collectivités territoriales des subventions incertaines, par une économie devenue sociale et solidaire. Il faudra du temps. La mise en place de ce nouveau monde sera assurée par nos enfants. Ceux qui ont la chance de partir en classe de découvertes font l'apprentissage, sans le savoir, de leur avenir.

Il appartient à leurs enseignants de savoir positionner le territoire d'accueil de la classe au cœur du projet éducatif pour leur expliquer, en fonction de leur niveau et avant la classe de découvertes ce qu'ils vont découvrir ; pour les accompagner, lors de la classe, dans cette découverte et continuer, après la classe, à garder des relations avec le territoire. On pourrait imaginer que les enseignants soient aidés à cette fin par l'UNAT via une formation adaptée au développement local. Cette dimension de la découverte d'un territoire restera dans la mémoire de ces enfants qui, plus tard, quand ils seront aux affaires, pourra les inciter à inventer le nouveau modèle de développement économique et social qui se dessine déjà et dont le tourisme social et l'éducation populaire portent les contours.



Dans la mesure où elles permettent l'apprentissage de la solidarité, la capacité à savoir vivre ensemble, et de nouvelles façons d'apprendre, les classes de découvertes relèvent d'une économie sociale et solidaire que nous appelons de nos vœux.

Philippe LANGEVIN



5- Conclusion

Il y a un double enjeu dans les relations des classes de découvertes avec le territoire :

- un enjeu matériel en termes de ressources mobilisables, d'impacts en termes d'emploi, de dépenses de toute nature d'autant plus lisible que la commune d'implantation de la structure d'accueil est de taille modeste,
- un enjeu immatériel en termes de sens car en permettant aux enfants, et plus largement à l'ensemble des partenaires du projet, de comprendre comment fonctionne un territoire, on les prépare à la société de demain.

Bien sûr personne n'a la faiblesse de penser que les classes de découvertes vont changer la face du monde. Mais, par leurs implications territoriales, ces classes relèvent de ces nombreuses initiatives qui construisent une autre société que celle du CAC 40 et de l'enrichissement matériel.

Dans la mesure où elles permettent l'apprentissage de la solidarité, la capacité à savoir vivre ensemble, et de nouvelles façons d'apprendre, elles relèvent d'une économie sociale et solidaire que nous appelons de nos vœux.

Acteurs des classes de découvertes, trop souvent à la peine, je vous félicite de partager cette ambition considérable.

Echanges avec la salle

Gérald MARTINEZ, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes

Les classes de découvertes tendaient déjà à diminuer avant la crise de 2008. L'économie n'est donc pas la principale cause de cette régression. Je regrette par ailleurs l'absence de l'Éducation nationale aujourd'hui. En effet, les professeurs rencontrent des obstacles majeurs à l'organisation des classes de découvertes, en termes de normes mais surtout de transports. De plus, les prescriptions normatives étranglent les centres d'accueil, qui peinent à se mettre à niveau. Le facteur politique me semble ainsi décisif. Il convient d'apporter une solution économique et de cesser de faire perpétuellement évoluer les législations. Cette instabilité est décourageante. Les associations et les collectivités locales sont motivées, mais encore faut-il leur donner les moyens d'agir !

Philippe LANGEVIN

Les obstacles réglementaires et pratiques sont évidents. Il ne faut toutefois pas trop attendre de l'État, et inventer plutôt d'autres solutions : des activités différentes, une nouvelle implication des familles. Les changements de la société nécessitent que tous les citoyens s'organisent.

Sylvain CRAPEZ, Délégué général, UNAT

De nombreux enseignants, maires, et professionnels du tourisme demeurent motivés. Cependant, le Ministère de l'Éducation n'a pas souhaité accorder son patronage à notre événement. Nous avons d'ailleurs changé trois fois d'interlocuteurs au cours de notre sollicitation, en raison du turn-over des conseillers de la Ministre. À cette instabilité s'ajoute une méconnaissance du sujet. Les classes de découvertes sont complexes à organiser, car elles sont multipartenariales, et impliquent le respect de différentes normes. Le Ministère de l'Éducation nationale, dans cette économie vivante, aurait besoin de faire évoluer ses usages. À l'échelle nationale, certaines académies se montrent ainsi plus dynamiques que d'autres.

Arnaud DE BECHEVEL, Directeur de Vitacolo

Avant d'organiser des colonies de vacances, j'étais professeur de SVT. La grande problématique des enseignants me semble être le manque de temps. Nos organismes pourraient toutefois offrir un service d'ingénierie leur permettant d'en gagner, évidemment à un prix raisonnable. À la génération décrite par Pierre Rabhi comme celle de la « sobriété heureuse », les classes de découvertes me paraissent essentielles. Il convient donc de les soutenir.

Philippe LANGEVIN

Un territoire n'est pas un lieu, mais un milieu. La classe de découvertes en favorise l'apprentissage, ainsi que celui de la vie collective.



Regards croisés sur les classes de découvertes

Regards croisés sur les classes de découvertes

Animé par Bruno COLIN

Administrateur de l'UNAT
Directeur Général de l'Odcvl

Avec la participation de :

Catherine LE POIZAT

Directrice Générale Adjointe, Mairie de Chelles,
Membre de la commission permanente de l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV),

Annick CRESSENS

Maire d'Arêches-Beaufort
Présidente du groupe de travail « Classes de découvertes » de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM),

Jean KERHOAS

Président de Nautisme en Bretagne,
Vice-président de la Fédération française de voile

Alain MATONOG

Professeur des écoles

Et l'apport de grands témoins :

Michel VINCENT

Représentant de la FCPE au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) PACA

Cécile VIGNES

Représentante de la PEEP au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) PACA

Bruno COLIN

Le film dont nous venons de visionner la bande-annonce [*bande-annonce du film « Partir en classe de neige » de l'ANMSM*] a été réalisé par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne, représentée aujourd'hui par Annick Cressens. Nous la remercions.

Cette table ronde, intitulée « regards croisés sur les classes de découvertes », vise à aborder les dimensions économiques et sociales des classes de découvertes pour les territoires, à pointer les difficultés et contraintes d'organisation et à capitaliser sur les expériences actuelles.

En écho aux propos de Mr Langevin nous invitant à agir et à innover, elle doit également nous permettre de préparer, d'introduire et d'alimenter ce qui est l'objectif principal de ce colloque, la co-construction d'un plan d'action pour relancer les classes de découvertes au service des territoires.

Quatre intervenants d'horizons variés et deux grands témoins représentant les parents d'élèves interviendront aujourd'hui. Pour ma part, au delà d'assurer l'animation de nos échanges je dois également représenter un acteur central dans le départ d'une classe : les hébergeurs. Toutefois, la double casquette est difficile à porter et je compte sur vous, afin d'exprimer les difficultés que rencontrent notre profession.

Depuis 2002, les classes de découvertes ne font plus l'objet d'aucunes données quantitatives précises. De plus, aucune des préconisations du rapport parlementaire de 2004 sur le sujet, rédigé par Mme Béatrice Pavy, n'a été mise en œuvre. Quant au rapport Marcon de 2008, il pointait l'incidence économique des classes de découvertes, que nous avons déjà abondamment commentée.

La première classe de découvertes a été organisée en 1953. Dès 1957, le secteur se diversifie. En 1976, 51 000 élèves partent chaque année. En 1982, ce nombre est porté à 350 000 grâce aux efforts d'Alain Savary. Les événements tragiques des Orres en 1995 et du Drac en 1998 marquent un coup d'arrêt aux départs. On observe une diminution des classes de découvertes de plus de 50% entre les deux derniers bilans faits par le ministère de l'Education Nationale en 1994 et en 2002. Aujourd'hui, 45 % des départs se concentrent sur les mois de mai et juin, ce qui complique fortement la gestion des personnels. Par ailleurs, 40 % des séjours ont une visée environnementale, et 39 % une thématique sportive. Quant aux classes de neige, elles connaissent le recul le plus sensible. Ainsi, seuls 11 à 12 % des élèves de primaire sont amenés à participer à une classe de découvertes.

Alain Matonog, vous présidez la MAE et l'Autonome de Solidarité laïque du Vaucluse. Vous organisez depuis vingt ans des classes de découvertes, et vous mutualisez les moyens dans ce domaine à Avignon depuis dix ans. Aucune circulaire de l'Éducation nationale n'impose à l'enseignant de mettre en œuvre cette activité. Quelles sont donc vos motivations ?

Alain MATONOG, Professeur des écoles

La dimension pédagogique d'une classe de découvertes est intimement liée à la saison et au lieu. Toutes les classes partagent en revanche un intérêt majeur : l'apprentissage de la vie en groupe. Il s'agit donc de la motivation principale des enseignants. Les classes de découvertes favorisent également l'autonomie et l'apprentissage de règles communes. Elles permettent de rompre avec l'environnement familial, souvent pour la première fois. La classe transplantée vise ainsi à illustrer l'école du respect, qui constitue aujourd'hui une problématique essentielle, les parents n'enseignant pas toujours cette valeur correctement à leurs enfants.

Bruno COLIN

Organiser une classe de découvertes engage lourdement votre responsabilité personnelle. Quels sont vos critères de sélection dans les choix de destination et de partenaires ? De plus, quelle est la place des parents dans ce projet ?

Alain MATONOG, Professeur des écoles

Lorsqu'il organise une classe de découvertes, l'enseignant n'engage pas nécessairement sa responsabilité civile, mais toujours sa responsabilité pénale, ce qui constitue souvent un frein au départ. En outre, les élèves doivent être assurés en protection individuelle accidents en dehors de l'école. Le législateur considère donc que quitter les locaux présente davantage de risques. La dimension de sécurité des lieux est ainsi essentielle. Lors d'un séjour dans la vallée de la Maurienne, dans un établissement reconnu, les classes n'étaient pas chauffées. Des radiateurs d'appoints ont alors été branchés, leurs câbles traînant dans les couloirs. De plus, faute de plafonniers fonctionnels, des halogènes ont été installés dans les dortoirs. Un anorak tombé sur une lampe a déclenché un incendie dont les conséquences auraient pu être dramatiques.

En droit, les responsabilités ne se partagent pas. Elles se cumulent. La sécurité des conditions d'accueil est ainsi cruciale. Aussi, la présence d'une structure médicale à proximité est indispensable, en tenant compte du risque d'isolement associé aux chutes de neige. Par ailleurs, la qualité du personnel d'encadrement fait l'objet d'exigences élevées. La classe transplantée étant sous l'autorité de l'Éducation nationale, les parents sont en droit d'attendre des accompagnateurs une conduite irréprochable.

Quant aux familles, une relation de confiance avec l'enseignant est indispensable. À défaut, les élèves ne partiront pas. Les classes de découvertes ne sont pas des colonies de vacances. Il est donc essentiel que tous y participent. Les parents doivent ainsi être convaincus de la sécurité de leurs enfants par le transporteur, l'Éducation nationale, et l'hébergeur.

Bruno COLIN

En préparant l'entretien, vous m'avez confié que vous privilégiez les établissements qui accueillent aussi des familles,



Lorsqu'il organise une classe de découvertes, l'enseignant n'engage pas nécessairement sa responsabilité civile, mais toujours sa responsabilité pénale, ce qui constitue souvent un frein au départ.

Alain MATONOG



leurs prestations étant selon vous meilleures.

Alain MATONOG, Professeur des écoles

Je ne souhaite pas froisser les hébergeurs spécialisés dans les jeunes publics. Je partage simplement mon expérience de ces structures. Mon premier exemple soulignait les risques électrique et incendie d'un établissement qui nous a accueillis alors qu'il était en cours de rénovation. Dans un autre hébergement, nous n'avons partagé que trois douches. L'eau coulait de la salle de bain vers les chambres où se trouvaient des prises électriques. A l'inverse, j'ai pu constater une meilleure sécurité dans les établissements qui accueillent aussi des familles. Comme dans tous les métiers, certains professionnels sont plus sérieux que d'autres. Fidéliser les familles demande en outre plus d'efforts. Ces hébergeurs répondent ainsi davantage à nos critères.

Bruno COLIN

Vous m'avez également révélé que sans aide, envisager un projet de classe de découvertes est impossible.

Alain MATONOG, Professeur des écoles

Je comprends que vous regrettiez l'absence des cadres de l'Éducation nationale. Le Ministère n'interdit toutefois pas les classes de découvertes. Il se préoccupe en revanche fortement de la sécurité, en dépit de la liberté pédagogique accordée au personnel. La réglementation en vigueur sur les sorties scolaires doit ainsi être respectée. Seuls les établissements agréés sont présumés sécurisés. De plus, un taux d'encadrement est défini s'agissant du transport et du séjour. Les enseignants mutualisent de plus en plus leurs déplacements. Lorsque je signe un devis d'hébergement pour 250 élèves, à 80 000 euros, je m'engage personnellement. Dans les établissements du second degré, le Conseil d'administration est souverain quant à l'usage d'un budget propre, tandis que les écoles primaires fonctionnent encore comme à l'époque de Jules Ferry. Des évolutions seraient d'ailleurs nécessaires de ce point de vue. Le Directeur d'école n'est pas un supérieur hiérarchique. Il reçoit une simple indemnité de gestion. En outre, les écoles ne possèdent pas de compte bancaire. Un support associatif est ainsi indispensable à la gestion de leurs fonds.

Par ailleurs, si la facture de l'hébergeur n'est pas honorée, l'enseignant en est légalement redevable sur ses propres deniers. Je tiens donc à souligner au nom de tous mes collègues le risque financier individuel que nous prenons. À Avignon, nous avons constitué un fonds visant à compenser toute défaillance de paiement des familles. Cependant, j'ai souvent dû utiliser mon chéquier personnel par le passé. La sécurisation des financements me paraît ainsi essentielle. Je déposerai la semaine prochaine les dossiers relatifs aux classes de neige de janvier à l'académie. Or, les collectivités territoriales ne se sont toujours pas engagées sur leur subvention. Le risque est donc important. Un séjour d'une semaine coûte 417 euros. Cette somme ne peut être demandée aux familles. L'Éducation nationale ne fournit aucun budget. Aussi, sans subventions importantes des élus des collectivités territoriales, les classes de découvertes disparaîtront.



Si la facture de l'hébergeur n'est pas honorée, l'enseignant en est légalement redevable sur ses propres deniers. Je tiens donc à souligner au nom de tous mes collègues le risque financier individuel que nous prenons. [...] La sécurisation des financements me paraît ainsi essentielle.

Alain MATONOG



Bruno COLIN

Je me tourne à présent vers Catherine Le Poizat. Compte tenu des contraintes budgétaires que les collectivités et les familles connaissent, pourquoi les collectivités maintiennent-elles une politique volontariste en matière de classes de découvertes ?

Catherine LE POIZAT, Mairie de Chelles / ANDEV

Si le territoire est le lieu où l'avenir s'invente, les collectivités doivent s'en préoccuper. Récemment, le projet de loi de la refondation de l'école a acté un transfert de compétences qui modifie les enjeux vis-à-vis des villes. En outre, le vivre-ensemble, la laïcité, la fraternité sont des valeurs essentielles. Après les attentats de Charlie Hebdo, il convenait que l'école traite les questions de la citoyenneté et du vivre-ensemble, au cœur de l'actualité. L'Éducation nationale s'articule au niveau local, dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité. Dans une société du lien, une politique éducative est nécessaire par rapport à l'organisation de l'école et au vivre-ensemble. Néanmoins, la diminution des dotations et la réforme des rythmes scolaires ont évidemment des conséquences. Certains élus ont ainsi privilégié dans l'urgence cette priorité par rapport aux voyages scolaires. Or, ces départs constituent de véritables projets, à construire avec la famille.

Un choix de société passe par une politique d'éducation. Celle-ci est également un enjeu territorial, car les besoins des familles guident l'aménagement du territoire. La transversalité est ainsi inévitable au niveau local. Enfin, le Projet éducatif de développement du territoire (PEDT) est un cadre légal qui permet l'organisation de classes de découvertes. Les partenaires – la ville, l'école, les parents, et les prestataires – doivent cependant définir ensemble des objectifs, et s'inscrire dans la durée. L'école demeure au cœur de ce dispositif.

Bruno COLIN

En quoi les organisateurs doivent-ils se montrer attentifs aux évolutions du PEDT ?

Catherine LE POIZAT, Mairie de Chelles / ANDEV

Le PEDT implique l'Éducation nationale, contrairement au projet éducatif local (PEL). Dans ce cadre, le projet est bâti avec le concours des parents et des enseignants. Des objectifs sont fixés sur trois ou quatre ans. Les prestataires deviennent alors des partenaires, et les résultats sont évalués. La loi sur la refondation de l'école privilégie un socle de compétences et des parcours. Le périscolaire se construit dans ce cadre. Le Ministère est toutefois peu conscient de ces besoins. Son soutien au projet « GénérationCampColo » s'avère ainsi essentiel. Un parcours est indispensable à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Les associations œuvrent pour transformer le parcours de compétences scolaires en parcours d'éducation. Une classe de découvertes pourrait donc s'inscrire dans ce dispositif, et permettre d'acquérir des points sur le livret de compétences de l'enfant. Aujourd'hui, les collectivités ne souhaitent plus financer sans participer. Il convient désormais de travailler ensemble.

Bruno COLIN

Qu'en est-il des appels à la concurrence imposés aux collectivités ?

“

Le Projet éducatif de développement du territoire (PEDT) est un cadre légal qui permet l'organisation de classes de découvertes. Les partenaires – la ville, l'école, les parents, et les prestataires – doivent cependant définir ensemble des objectifs, et s'inscrire dans la durée. L'école demeure au cœur de ce dispositif.

Catherine LE POIZAT

”





Les petites communes possédant une véritable dynamique de territoire impliquant tous les acteurs sont parvenues à conserver leurs centres de vacances.

Annick CRESSENS



Catherine LE POIZAT, Mairie de Chelles / ANDEV

Le cahier des charges peut être inclus au PEDT, dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle. Nous y sommes parvenus à Chelles afin de construire dans la durée, en impliquant les services de l'éducation aux côtés des services financiers.

Bruno COLIN

Annick Cressens représente l'ANMSM et préside le groupe de travail sur les classes de découvertes. Pourquoi les maires des stations de haute montagne s'intéressent-ils à la relance de ce dispositif ?

Annick CRESSENS, Mairie d'Arêches-Beaufort / ANMSM

Les centres de vacances contribuent à la dynamique économique, ainsi qu'à l'ouverture des territoires. L'accueil de groupes, en particulier de jeunes, constitue un aspect essentiel. Les petites communes possédant une véritable dynamique de territoire impliquant tous les acteurs sont parvenues à conserver leurs centres de vacances. Quant aux grandes stations, elles avaient tendance à privilégier les clientèles plus rentables. Néanmoins, conscientes du besoin de diversifier leurs ressources, elles favorisent désormais également les hébergements destinés aux enfants.

Bruno COLIN

Comment l'ANMSM porte-t-elle cette dynamique des classes de découvertes ?

Annick CRESSENS, Mairie d'Arêches-Beaufort / ANMSM

Depuis 2010, un groupe de travail étudie ce sujet. Au-delà des centres de vacances, des services doivent être proposés. Ainsi, les organisateurs accompagnent les enseignants, les parents, ainsi que les collectivités qui subventionnent le projet. De multiples facteurs interviennent dans l'organisation des classes de découvertes. Nous cherchons donc à travailler sur tous les freins rencontrés.

Par exemple, nous avons réalisé un reportage destiné à accompagner les enseignants. Il détaille les étapes de l'organisation d'un voyage. Il rassure ainsi les jeunes professeurs. Nous avons aussi sollicité le Ministère de l'Éducation nationale, qui a créé un groupe de travail sur le sujet visant à accompagner les enseignants par des formations initiales et continues. Par ailleurs, une reconnaissance du travail effectué par les professeurs me paraît indispensable.

En tant que commune d'accueil, nous avons développé avec l'ensemble des prestataires une offre « clé en main » de qualité, incluant l'hébergement et les animations, de manière à rassurer les organisateurs, et à enrichir les enfants. Nous envisageons également de positionner un ambassadeur par ville afin de soutenir les enseignants. S'agissant du transport, très onéreux, nous cherchons à développer des partenariats, notamment avec la SNCF, avec l'objectif de pouvoir proposer des tarifs plus attractifs.

Bruno COLIN

Quel bilan tirez-vous de ces premières actions ?

Annick CRESSENS, Mairie d'Arêches-Beaufort / ANMSM

Une dynamique est à l'œuvre avec l'Éducation nationale et les

prestataires. Un lourd travail reste cependant à accomplir. Une prise de conscience globale est en cours, comme ce colloque en témoigne. Tous les acteurs sont désormais convaincus de l'intérêt des classes de découvertes, pour les enfants comme pour les communes accueillantes.

Bruno COLIN

Nous espérons que notre colloque accompagnera cette dynamique. Jean Kerhoas, vous êtes vice-président de la Fédération française de voile en charge de l'éducation et Président de Nautisme Bretagne. Quelles sont l'origine, la stratégie, et les actions conduites par cet organisme ?

Jean KERHOAS, Nautisme en Bretagne / FF de Voile

Les sports constituent un enjeu de développement pour le territoire breton. Ce secteur très atomisé manquait toutefois d'efficacité et de visibilité auprès des instances politiques. Nautisme en Bretagne fédère donc aujourd'hui dix ligues de sports et activités nautiques, ainsi que l'association de promotion de la mer en Bretagne. Elle rassemble 708 adhérents, tant des moniteurs indépendants que de grands centres nautiques. Elle vise à développer la pratique éducative et sociale des sports nautiques, ainsi qu'à représenter la branche d'activité.

L'avènement des classes de mer dans les années 1970 a conduit à l'apparition de prestataires du nautisme. Aujourd'hui, l'activité génère 3 700 contrats de travail par an. Un représentant des employeurs était donc nécessaire. L'adhésion directe correspond actuellement à 50 % des membres. Quant aux classes de mer, elles constituent un collège spécifique.

Notre stratégie marketing repose sur trois axes : l'amélioration de la qualité de nos prestations, en formant les encadrants et en investissant dans les infrastructures et le matériel ; la diversification de l'offre, qui ne se limite plus désormais à la voile. Aujourd'hui, quarante prestations différentes sont proposées, captant ainsi un public auparavant étranger aux sports nautiques ; l'harmonisation de la gouvernance.

Les associations demeurent majoritaires parmi nos membres. Tenir compte de leurs contraintes est indispensable. Aussi, la mission de modernisation soutient notre réseau.

Les classes de mer, en professionnalisant les éducateurs, ont développé l'ensemble des sports nautiques qui emploient en 2015 plus de 2 000 ETP. De plus, ces classes pèsent toujours un poids non négligeable dans l'économie du secteur. Elles génèrent 15 % du chiffre d'affaires de nos prestataires, tandis que les activités scolaires en représentent 20 %.

Bruno COLIN

Quel est le poids économique des classes de mer en Bretagne ?

Jean KERHOAS, Nautisme en Bretagne / FF de Voile

Il est difficile de chiffrer précisément l'apport des classes de découvertes en France. Par souci de fiabilité auprès des décideurs, un observatoire a été créé en Bretagne. Il nous permet de définir notre poids, d'étudier les évolutions, et de prendre des mesures lorsque nécessaire. La filière nautique compte trois grands secteurs interdépendants : industrie et commerce, plaisance, sports et activités. En effet, les sportifs pratiquent ensuite la plaisance. Quant à la fédération des



Les classes de mer et activités scolaires accueillent 143 000 élèves pour 31 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elles génèrent respectivement 15 % et 20% du chiffre d'affaires de nos prestataires de sports nautiques. Or, les études confirment qu'un élève sur quatre revient ensuite avec sa famille. L'impact des classes de mer n'est donc pas négligeable.

Jean KERHOAS



industries nautiques, elle avait organisé un concours de dessin en partenariat avec Thalassa, qui participait financièrement et réalisait une publicité massive du secteur.

Les sports et activités nautiques représentent aujourd'hui 150 millions d'euros de chiffre d'affaires, pour 7 000 emplois. Dans ce cadre, les classes de mer et activités scolaires accueillent 143 000 élèves pour 31 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 11 millions d'euros en externat et 20 millions d'euros en internat. 30 % de la clientèle provient de Bretagne, mais 40 % sont issus de la région parisienne, et 30 % du reste de la France. Or, les études confirment qu'un élève sur quatre revient ensuite avec sa famille. L'impact des classes de mer n'est donc pas négligeable.

Bruno COLIN

Les stratégies d'amélioration de l'association Nautisme en Bretagne donnent une place importante à l'approche client.

Jean KERHOAS, Nautisme en Bretagne / FF de Voile

Le secteur étant concurrentiel, il est indispensable de démontrer sa supériorité en améliorant constamment les prestations. La publicité la plus efficace pour les classes de mer est le bouche-à-oreille. Nous y formons donc nos personnels afin qu'ils encadrent des groupes sur l'eau, tout en leur faisant découvrir le milieu marin. Les programmes professionnels jeunesse et sport incluent des modules de connaissance de l'environnement et de guide nautique. Cet aspect a toujours été fondamental en Bretagne, dès les années 1970.

Le séjour doit être le plus attractif possible. Les hébergements sont donc en cours de rénovation. De plus, les activités traditionnelles sont remises en question. La voile est moins prisée que par le passé, tandis que le surf ou le sauvetage côtier sont plus demandés. Aussi, nous nous adaptons aux souhaits du public, et formons nos personnels en conséquence.

Bruno COLIN

Nos deux grands témoins, Michel Vincent pour la FCPE et Cécile Vignes pour la PEEP, représentent les parents d'élèves. Selon vos fédérations respectives, pourquoi les classes de découvertes constituent-elles un outil pédagogique à défendre et promouvoir ?

Cécile VIGNES, PEEP

Ces classes permettent d'enseigner autrement. Elles nouent des liens de confiance entre les familles et l'école. Les enfants découvrent la solidarité, la responsabilité, la confiance et la liberté. À travers la découverte d'un territoire et d'un milieu, ils deviennent citoyens, membres d'une cité nourrissant un projet commun auquel ils souhaitent prendre une part active.

Le monde change et s'impose à nous. Toutes les institutions ne semblent pas en être conscientes. Il est ainsi dommage que les cadres de l'Éducation nationale ne soient pas présents aujourd'hui. Cette absence remet en question le lien entre les acteurs entourant l'élève.

La relation de confiance entre les enseignants et les parents est essentielle. Celle-ci doit être réciproque. En dépit des volontés effectives des « faiseurs », comme les appelle



Ces classes permettent d'enseigner autrement. Elles nouent des liens de confiance entre les familles et l'école. Les enfants découvrent la solidarité, la responsabilité, la confiance et la liberté. À travers la découverte d'un territoire et d'un milieu, ils deviennent citoyens, membres d'une cité nourrissant un projet commun auquel ils souhaitent prendre une part active.

Cécile VIGNES, PEEP



Alexandre Jardin, qui contribuent à éveiller la citoyenneté de nos enfants, l'Éducation nationale ne se remet pas suffisamment en cause pour préparer ces futurs citoyens à entrer dans le monde de demain. Accorde-t-elle suffisamment de liberté et de reconnaissance à ses enseignants ? Différentes pédagogies ont été essayées en différents endroits au fil des années, mais jamais généralisées.

La première classe de découvertes est la classe au sein de l'école. Un enseignement de solidarité, de responsabilité, de respect et de la découverte de l'autre doit y être développé avec les familles. Ces dernières, comme les enseignants, souffrent du manque de cohérence des politiques éducatives. L'Éducation nationale refuse malheureusement de tenir compte des contextes locaux, et impose partout un modèle unique – notamment en matière de rythmes scolaires –, alors que la richesse d'une nation est justement la diversité de ses territoires.

Michel VINCENT, FCPE

Les parents sont ici encore moins représentés que les enseignants. Ils financent pourtant une lourde part des classes de découvertes. Aussi, notre présence est légitime, d'autant que la FCPE est l'un des membres fondateurs de l'Économie sociale partenaire de l'école de la république.

La classe de découvertes constitue un pan entier du projet éducatif développé par la FCPE depuis des années. Nous partageons l'enthousiasme et l'inquiétude des différents intervenants qui nous ont précédés. Les classes de découvertes sont un outil de réussite éducative. Elles ont une fonction sociale, et nous partageons les valeurs qu'elles véhiculent.

Bruno COLIN

Selon vous, quels sont les points de vigilance et les freins qu'il convient de lever en matière de classes de découvertes ?

Cécile VIGNES, PEEP

Laisser son enfant quitter la structure familiale est toujours angoissant pour une famille, même si l'autonomie est l'objectif de l'éducation à terme. Dans le cadre de l'organisation du projet, l'enseignant se doit de consulter les parents, et de leur fournir toutes les informations sur l'encadrement et les lieux. La sécurité est évidemment toujours une inquiétude. Toutefois, la France est un pays de normes, où rien ne peut être entrepris sans vérifier des circulaires. Un équilibre est ainsi nécessaire. Les organisateurs de classes de découvertes franchissent aujourd'hui un parcours du combattant. Comme les enseignants le savent, un départ se prépare au moins un an à l'avance. Par ailleurs, en tant que citoyens, il est indispensable de s'organiser. L'État n'a plus d'argent. Les subventions disparaissent. Les acteurs du territoire et de l'école doivent donc se prendre en charge en s'ouvrant à toutes les perspectives. Des collectes de fonds et du crowdfunding sont par exemple possibles.

Michel VINCENT, FCPE

A la FCPE, nous nous inquiétons de la pérennité des classes de découvertes et de la relation entre les parents et l'école, ainsi qu'avec les organisateurs de séjour. Les freins sont



Les classes de découvertes sont un outil de réussite éducative. Elles ont une fonction sociale, et nous partageons les valeurs qu'elles véhiculent.

Michel VINCENT, FCPE



nombreux. Il convient donc de les pointer et de rechercher des solutions.

En prévision de ce colloque, une question sur les classes de découvertes a été intégrée à l'enquête de rentrée de la FCPE. 21 % des 20 000 répondants ont renoncé à y envoyer leurs enfants pour des raisons financières, en dépit de toutes les aides fournies. Ce chiffre n'est pas anodin. La question des coûts ne peut donc pas être évitée.

En outre, l'organisation de séjours dans le premier et le second degrés diffère complètement. Au primaire, les enseignants sont plus en lien avec les familles, tandis que dans le second degré, les parents n'obtiennent que peu d'informations sur la nature du projet, ses objectifs, ou encore son financement. Par ailleurs, certains professeurs se sentent « propriétaires » du projet dans lequel ils investissent massivement leur temps libre, et dont ils portent toutes les responsabilités. Ils se montrent alors peu ouverts au partage. Or, la confiance doit être réciproque. L'enseignant doit expliquer son projet aux parents en détail et de manière transparente. Tel n'est malheureusement pas toujours le cas. Néanmoins, les projets ne fonctionneront correctement que s'ils sont construits conjointement par l'éducation nationale, les familles, et les accueillants.

Echanges avec la salle

Gérald MARTINEZ, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes

Je suis surpris que certaines classes aient pu être mal accueillies, car les maires signent les autorisations d'ouverture, et l'Éducation nationale exerce des contrôles. J'invite donc les enseignants à prendre contact avec les élus locaux, afin de garantir leur accueil dans les meilleures conditions de sécurité. La Caisse des Dépôts accompagne d'ailleurs établissements et collectivités dans leurs mises aux normes des hébergements.

Pierre EDMY, Vice-président de Cannes Jeunesse

Je suis assez déçu du manque d'enthousiasme que je perçois aujourd'hui, mais je me reconnais dans le discours de M. Langevin. Fils de pauvres, les instituteurs ont fait de moi un citoyen. L'école normale étant la seule voie financièrement accessible, je suis devenu enseignant à mon tour. J'ai toutefois occupé mes plus hautes responsabilités à 21 ans, dans un conflit armé. De retour à la vie civile, j'ai milité syndicalement. En tant qu'enseignant, j'ai accompagné des enfants inadaptés. J'ai été directeur. J'ai aussi organisé des colonies de vacances, et des camps d'éclaireurs. Ma carrière a été formidable. J'ai demandé une fois l'autorisation à l'administration. Je n'ai jamais obtenu de réponse. J'ai donc pris mes responsabilités, et emmené des enfants handicapés dans des chantiers extérieurs. Heureusement, aucun incident n'a été déploré, et je n'attendais aucune autre reconnaissance que celle de mes élèves. Le corps enseignant devrait ainsi se prendre en main, sortir des sentiers battus, et arrêter de se réfugier derrière la barrière du règlement. Avec de la volonté, il est possible d'avancer.

Liliane TACHER, Loisirs Provence Méditerranée

Depuis plus de quarante ans, notre association organise des colonies. Vingt ans auparavant, 90 % des directeurs étaient enseignants. Tel n'est plus le cas désormais. Les bienfaits des classes de découvertes ont été détaillés ce matin. Des freins, notamment financiers, doivent être levés. Néanmoins, comment inciter les jeunes enseignants à se lancer dans l'aventure, alors qu'ils n'ont jamais vécu en collectivité ? À une époque, l'obtention du BAFA et la participation à une colonie de vacances faisaient partie de leur formation, leur apportant une connaissance qui n'existe plus aujourd'hui. Il serait donc nécessaire de réintroduire une mesure de ce type. De plus, il convient que l'administration reconnaisse moralement et financièrement les enseignants qui s'investissent. Sans eux, les classes ne partiraient pas. Or, ils surmontent de nombreux obstacles.

Soraya BENOUAHAB, Jeunesse au Plein Air (JPA)

La Jeunesse au Plein Air propose des aides pour les départs en classe de découvertes, notamment auprès des autocaristes. Un projet pédagogique différent peut être construit dans ce cadre. Un débat serait ainsi nécessaire avec les enseignants.

Lionel VIALON, UCPA

Le manque de reconnaissance de l'enseignant est problématique, de même que l'évolution de la culture de ce métier. En outre, en tant que parents d'élèves, nous demandons une garantie sur la sécurité, mais nous dénonçons paradoxalement le nombre de normes qui freinent le départ et accroissent le coût du voyage. Par ailleurs, il existe un problème d'adhésion sociale au projet de classe de découvertes. Les parents n'ont aucune critique concernant les programmes classiques imposés par le Ministère. En revanche, s'agissant de l'éducation physique et sportive ou des activités périscolaires, le vivre-ensemble ne semble pas au cœur de leurs préoccupations. Les familles privilégient aujourd'hui la réussite et la compétition. Elles ne perçoivent donc pas l'intérêt de la classe de découvertes. Aussi, faire évoluer les mentalités et promouvoir ce dispositif nécessitera davantage que des mesures incitatives.



Ateliers :
**Quels leviers et actions pour
dynamiser nos
territoires via les
classes de découvertes ?**

Atelier 1

Animé par :

Slavica GLISIC

Directrice

Maison Familiale de Vacances Lou Riou

Présentation et objectif des ateliers

Suite aux échanges et interventions de ce matin qui avaient pour objet l'état des lieux des classes de découvertes, le début d'après-midi est consacré aux ateliers donc l'objectif est l'élaboration d'un plan d'action afin de mieux promouvoir et développer les classes de découvertes en France.

Les ateliers ont tous le même thème : Quels leviers et actions pour dynamiser nos territoires via les classes de découvertes ?

L'objectif pour chaque groupe réparti en atelier est de proposer 3 ou 4 actions concrètes sur les thèmes suivants :

- Economique,
- Territorial,
- Pédagogique/formation et communication/promotion,
- Réglementaire.

Les pistes et axes de travail proposés par chaque atelier seront réunis dans un même et seul document. Ce plan d'action, élaboré et porté par tous, visant à promouvoir et développer les classes de découvertes en France sera ensuite publié et diffusé aux Institutions et à tous les acteurs du secteur.

Elaboration d'un plan d'action : les leviers et solutions proposés

▣ Axe économique et territorial

- Organiser des classes de découvertes plus proches pour limiter les coûts de transport et faire découvrir leur propre territoire aux enfants. Moins de 25% des enfants des quartiers de Marseille ont déjà vu les Calanques alors qu'ils vivent à côté. L'éducation au territoire de proximité est un tremplin pour ouvrir les classes plus loin ;

- De même, afin de réduire les coûts de transports, mettre en place des partenariats avec la SNCF et les Conseils départementaux, en charge des lignes de bus départementales ;

- Il existe de plus en plus d'outils pour que les enseignants ouvrent leurs cours sur le monde extérieur mais il serait nécessaire de recenser les propositions d'animations et les activités sur les territoires, notamment dans le milieu associatif, pour qu'elles soient plus visibles auprès des enseignants et organisateurs de classes ;

- Bénéficier d'aides à la pierre pour les hébergeurs afin qu'ils aient les moyens d'accueillir les enfants en sécurité.

▣ Axe pédagogique et de communication

- Sensibiliser et former les étudiants - futurs enseignants - mais aussi les enseignants en poste à l'organisation des classes de découvertes, comme peut le faire la Jeunesse au Plein Air (JPA) dans le Tarn. Elle organise chaque année une journée de sensibilisation destinée aux enseignants et étudiants. Celle-ci est



obligatoire pour les étudiants, futurs professeurs, formés dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Elle se déroule comme suit : le matin est dédié au thème «comment monter un séjour » et l'après-midi est organisé sous forme de forum ;

- « Reconnaître » les enseignants qui partent ;
- Aider les enseignants au montage d'un projet via, par exemple, la réalisation d'un intranet sur le site du ministère de l'éducation et/ou la création et diffusion d'une mallette pédagogique.

▣ Axe réglementaire

- Harmoniser la réglementation concernant les classes de découvertes sur tout le territoire et parvenir à instaurer un dialogue avec le ministère de l'Education nationale. L'ANMSM (Association Nationale des Maires de Stations de Montagne), dans sa démarche de relance des classes de découvertes, a communiqué ses propositions de formation des enseignants et de création d'une réglementation (au moins un départ par enfant dans sa scolarité) au ministère, mais ils n'ont pas eu de retour ;
- Créer un observatoire au niveau national pour que le ministère de l'éducation prenne conscience de l'importance des classes de découvertes. Il serait souhaitable d'avoir des chiffres à l'appui, pour soutenir notre discours et nos actions, tel que « 98% des classes de découverte se passent bien. Il y a bien plus d'accidents domestiques » ;
- Créer une instance nationale avec les acteurs concernés par les classes de découvertes ;
- Lancer une campagne de communication nationale, sur l'exemple de la campagne #InstantColo menée par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports pour promouvoir le départ des enfants et adolescents en colonie de vacances.

Fin des échanges et remerciements

Atelier 2

Animé par :

Camille CHODORGE

Responsable commerciale

Loisirs Provence Méditerranée

L'atelier porte sur le thème des leviers et actions à mettre en place pour dynamiser nos territoires via les classes de découvertes. En s'appuyant sur l'expérience des participants, les constats sur l'organisation et le déroulement des classes de découvertes, les freins et problèmes rencontrés et les solutions à envisager (divisées en 4 axes : économique, territorial, pédagogique et réglementaire) afin de promouvoir et développer les classes de découvertes en lien avec les territoires, seront successivement abordés.

Freins et problèmes rencontrés à l'organisation des classes de découvertes :

- Certaines activités novatrices proposées en colonie de vacances ne peuvent pas l'être en classes car les réglementations sont différentes, notamment en termes de types de séjours et d'encadrement ;
- Les parents doivent être agréés pour accompagner une classe ;
- Il est difficile d'obtenir des agréments auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et de l'Inspection académique des territoires ;
- L'important turn-over au niveau des enseignants complique la mise en place et l'organisation de séjours scolaires ;
- Il existe un manque d'harmonisation des Inspections académiques entre les départements ;
- La réforme des rythmes scolaires a également un impact non-négligeable sur l'organisation de tels séjours ;
- Les aides existantes, surtout celles des Régions, sont assez méconnues et manquent de lisibilité.

Elaboration d'un plan d'action : les leviers et solutions suggérés

▣ Axe économique et territorial

- Adapter et harmoniser les tarifs de prestations (hébergeurs, transporteurs, organisateurs) à destination des classes de découvertes ;
- Nommer au niveau local une personne ressource pour aider les enseignants. Cela existe déjà dans certains départements ;
- Mettre en place des partenariats et des groupes de travail au niveau national et local, afin de réunir les unions d'associations, les représentants de collectivités (ARF, AMF, etc.), les collectivités territoriales (élus de régions, de départements) et autres acteurs (commissariats de massifs...) afin d'avancer ensemble pour promouvoir les classes de découvertes.



▣ Axe pédagogique et de communication

- Etablir une relation de dialogue et d'échanges entre les parents, les enseignants, les institutionnels et les structures d'accueil via la mise en place d'outils pédagogiques et de communication ;
- Créer des plateformes d'échanges sur les territoires pour faciliter la communication et mettre en place des réseaux, comme le fait déjà le réseau Ecole et Nature avec sa dynamique « Sortir ».

▣ Axe réglementaire et administratif

- Obtenir un positionnement clair du Ministère de l'Education Nationale au sujet des classes de découvertes ;
- Sensibiliser les structures d'accueil afin qu'elles facilitent et assistent les enseignants sur la partie administrative ;
- Dans ce même objectif, permettre la signature de conventions entre les Administrations et les structures d'accueil afin que les demandes d'agrément nécessaires à l'accueil de classes de découvertes soient directement gérées par les structures ;
- Créer un label qualité, au niveau national, pour valoriser les établissements adaptés aux séjours scolaires.

Fin des échanges et remerciements

Atelier 3

Animé par

Vincent DORMEUIL

Directeur Général de PEP Découvertes
Chargé de mission classes et vacances à
la Fédération Générale des PEP

Le thème des ateliers est «quels leviers et actions à mettre en oeuvre pour dynamiser les territoires via les classes de découvertes ? ». Ainsi, l'objectif de cet atelier est de témoigner sur vos expériences, d'apporter des idées nouvelles afin de promouvoir les classes de découvertes. Nous vous invitons à réagir afin que ce tour de table soit le plus participatif possible.

Freins et problèmes rencontrés à l'organisation des classes de découvertes :

- Les normes réglementaires, et plus précisément les normes de sécurité, sont trop contraignantes pour les structures d'accueil et pour les enseignants ;
- Ces mêmes normes manquent de cohésion d'un département à l'autre ;
- Les problèmes de financement et les coûts élevés des classes rend plus difficile le développement de ce type de séjours ;
- Le manque de reconnaissance des enseignants ne favorisent pas leur départ en classes de découvertes ;
- La peur des enseignants qui engagent leur responsabilité civile, financière et pénale en partant en classes de découvertes freinent également leur départ en classes de découvertes : quel soutien apporter à l'enseignant de la part de l'Inspection académique ou des opérateurs pour « alléger » la responsabilité qui pèse sur le épauler de l'enseignant, dans le cadre d'un contexte juridique et sécuritaire élevé, de la part des autorités de tutelle comme des parents, et qui bien souvent aboutie à ne pas partir en séjour ?
- L'évolution sociologique des enseignants est également à prendre en compte : c'est un public plus jeune, majoritairement féminin avec des enfants en bas-âge. Ils sont donc moins disposés à se libérer en raison de leurs responsabilités familiales ;
- Le trop faible engagement des collectivités territoriales, en termes de soutien financier et administratif n'incitent pas au départ en classe;
- La peur des familles de laisser partir leurs enfants joue pour beaucoup ;
- Le patrimoine d'accueil présente des problèmes d'accessibilité et d'adaptabilité ;
- Il existe un problème de saisonnalité des classes de découvertes : la majorité ont lieu entre les mois d'avril et juin, ce qui pose des problèmes de réservation et de disponibilité (hébergements, transports) et joue donc sur la dynamique du territoire. C'est un problème lié à l'ingénierie du projet. Pour qu'une classe puisse partir en octobre, il faut que l'enseignant monte un dossier l'année précédente, avant même de connaître la classe. Pour les classes de neige, il est possible de partir en janvier ou février à condition qu'il y ait déjà une relation tissée avec un prestataire pour faciliter la construction du dossier.

Elaboration d'un plan d'action : les leviers et solutions suggérés

▣ Axe économique et territorial

- Avoir une démarche de communication et de rassurance en direction des parents au sujet du départ en classe car ils ne savent bien souvent pas ce que c'est

- Mettre en place une subvention pour inciter les enseignants à partir en dehors de la période avril-mai-juin. Il s'agit d'améliorer le taux de départ par une meilleure saisonnalité des tarifs. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il existe ainsi une subvention classes rousses pour encourager les enseignants à partir à l'automne.

- Lancer une étude nationale sur l'impact social et économique des classes de découvertes en France afin de disposer de chiffres et mieux promouvoir les séjours scolaires ;

- Créer, au niveau local, des groupes d'enseignants volontaires pour parrainer ou être accompagné par des enseignants plus expérimentés dans l'organisation de classes de découvertes, ce qui permettrait une mutualisation des expériences et des contacts de prestataires. On peut également imaginer la mise en place d'un parrainage de l'enseignant qui souhaite partir pour la première fois par un enseignant déjà parti, via les Inspections académiques ou la circonscription selon la dimension géographique.

- Proposer des solutions de garde et leur financement aux mamans enseignantes qui le souhaiteraient pour lever les freins au départ pour raison d'organisation familiale et personnelle car aujourd'hui plus de 70% des enseignants sont des femmes notamment dans le 1er degré.

- Travailler la question du patrimoine en terme de sécurité mais également de confort d'accueil pour les classes parce que c'est un des premiers points clés pour rassurer l'enseignant qui veut partir.

- Avoir une démarche en direction de la SNCF, des élus de collectivités territoriales pour une négociation du transport comme par exemple intégrer les voyages en car pour partir en classes dans le budget des transports scolaires, ou proposer des tarifs préférentiels sur les transports pour faciliter les départs en classes de découvertes. En PACA, les élèves âgés de 3 à 18 ans qui se déplacent dans le cadre scolaire, bénéficient des tarifs de la Carte ZOU!.

▣ Axe pédagogique et de communication

- Présenter les contenus des classes proposées aux enseignants en lien avec les apprentissages et notamment en correspondance avec les axes du socle commun de

connaissance, de compétence et de culture ;

- Communiquer en direction des élus de la commune sur le retour et les bénéfices des classes organisées en dehors du territoire afin qu'ils les valorisent auprès de la population qui vote ;

- Inclure les classes de découvertes dans un projet plus global. Le départ en classes est aussi l'affaire de tous les acteurs des PEDT et n'est pas qu'à la charge de l'enseignant. Il pourrait être pris en compte dans le cadre du projet d'école où tous les acteurs sont présents, enseignants, élus, parents...

- Former les étudiants des École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), futurs enseignants, soit en formation initiale dans le cadre des ESPE, soit en formation continue par un stage ou par un accompagnement personnalisé par un pair, afin de retrouver une culture professionnelle du départ en classe, de convaincre, rassurer, expliquer et accompagner ces futurs enseignants ;

- Fournir aux enseignants une meilleure lisibilité des subventions afin qu'ils puissent s'engager sans soucis auprès des organisateurs. Mettre en place par exemple un engagement triennal de collectivités aux financements par subvention des départs en classes, ou mettre en place une plateforme afin d'informer les enseignants des subventions qui existent sur leur territoire. Sur ce site internet, chaque organisme viendrait renseigner les aides qu'ils proposent ;

- Mettre en place des dispositifs collaboratifs, des plateformes collaboratives d'échanges de pratiques pédagogiques, de témoignages. Dans cet objectif, CEMEA et les PEP travaillent sur un projet d'espace digital de mutualisation et de partage des informations.

▣ Axe réglementaire et administratif

- Mettre en place un seul registre global d'agrément des structures d'accueil par Inspection académique. Ce registre permettra de tous les répertorier afin de faciliter la démarche à l'enseignant alors qu'aujourd'hui, à chaque dossier de départ en classes proposé par un enseignant, il faut qu'il refasse à chaque fois toute la partie sur le centre.

- Créer un guichet unique au niveau des régions ou des départements afin d'éviter aux enseignants les demandes multiples de financement et, ainsi, faciliter l'élaboration des dossiers. Ce guichet concentrerait les demandes et déterminerait ensuite les financeurs des différents projets. Cela existe déjà en Languedoc-Roussillon où le Conseil régional concentre les demandes et fait le lien avec les autres collectivités territoriales ;

- Assurer une meilleure reconnaissance des enseignants qui partent en classes dans leur carrière par des points en plus, un meilleur avancement pour ceux qui sont partis X années au cours de leur carrière...

Fin des échanges et remerciements



Atelier 4

Animé par

Pierre-Charles HARRY
Président de l'UNAT Centre

Rappel du thème et objectif de l'atelier : « quels leviers et actions mettre en place pour dynamiser nos territoires via les classes de découvertes ? » afin d'élaborer un plan d'action national à présenter à l'ensemble des parties prenantes, et en particulier aux institutions.

Freins et problèmes rencontrés à l'organisation des classes de découvertes :

- Il n'existe pas d'outil de mesure pour les classes de découvertes, il est donc difficile d'avoir des chiffres et des données précises auprès des Inspections académiques ;
- Il y a un manque de valorisation et de reconnaissance des enseignants même si pour certains cette reconnaissance vient de la réussite du séjour, notamment via les enfants et les parents, et par l'intérêt pédagogique après le séjour ;
- Des freins culturels sont de plus en plus présents ;
- Les enseignants ne semblent pas assez formés et préparés à l'organisation de séjours de classes de découvertes. Des problèmes de temps et de responsabilité ont été soulevés. Pour certains c'est "le parcours du combattant".
- Du côté des parents, il existe des craintes quant à la sécurité de l'enfant ainsi que des difficultés en termes de financement du séjour.

Elaboration d'un plan d'action : les leviers et solutions suggérés

▣ Axe économique et territorial

- Mettre en place des outils de mesure afin d'obtenir des chiffres consolidés au niveau national et local et pouvoir peser sur les décisions ;
- Développer le parrainage et le tutorat des jeunes enseignants par les plus expérimentés, notamment sur l'aide au montage de dossier, pour alléger la charge administrative. Cela peut également permettre de convaincre les plus réticents de s'engager ;
- Inscrire les classes de découvertes dans un parcours scolaire dans le cadre du PEDT.

▣ Axe pédagogique et de communication

- Mieux se faire connaître de l'Education Nationale et renforcer notre présence auprès de l'Etat et des collectivités territoriales en leur rappelant les valeurs de citoyenneté, d'égalité et l'utilité publique des classes de découvertes ;
- Mettre en place une ingénierie de l'aide au départ pour



accompagner les enseignants (qui sont "la pierre angulaire" pour le développement des classes) en créant un kit d'accompagnement (s'appuyer sur l'existant) et en valorisant les bonnes pratiques (exemple : "Classes Parc" dans le Queyras avec Le Fontenil) ;

- Créer des outils de communication en direction des parents et des institutionnels avec un message lisible vers chaque cible ;
- Mettre en place des éducteurs et des journées d'information réunissant les différents acteurs (exemple de VTF avec une journée sur site)
- Former et sensibiliser les futurs enseignants à l'organisation de séjours transplantés. (proposition d'inclure le BAFA dans l'ESPE). Exemple de la Ligue de l'Enseignement de Sausset qui reçoit des enseignants stagiaires sur le centre.

▣ **Axe réglementaire et administratif**

- Modifier les fondamentaux des 2 circulaires de l'Education Nationale qui évoquent ce sujet : BO n°7 du 23 septembre 1999 "*Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques*", la circulaire n°2005-001 du 5-1-2005 publiée au BO N°2 du 13 janvier 2005 "*Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré*" ;
- Rendre obligatoire l'organisation d'au moins un séjour pour l'enseignant et la participation à minimum une classe de découvertes pour l'élève en primaire ;
- Rassurer les enseignants et les parents en facilitant le partage des responsabilités avec la structure accueillante, même si l'enseignant reste l'interlocuteur principal.

Fin des échanges et remerciements

Echange avec un grand témoin

Echange avec un grand témoin

Animé par

Sylvain CRAPEZ

Délégué Général

UNAT

Avec la participation de :

Béatrice PAVY

Conseillère départementale de la Sarthe

Maire de Château-du-Loir

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Nous avons le plaisir d'accueillir notre grand témoin, Béatrice Pavy, auteure d'un rapport sur les classes de découvertes en 2004. Ce rapport qui a déjà 11 ans, comportait de multiples remarques et suggestions qui ont été faites aujourd'hui. Le titre du rapport « *Classes de découvertes, sorties pédagogiques et voyages scolaires : au service des enfants, un projet des enseignants et des territoires* » relate bien l'ambition du rapport mais pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'élaboration et la rédaction de ce dossier ?

Béatrice PAVY, grand témoin

En 2003, j'avais assisté aux 50 ans de La Ligue de l'Enseignement et j'avais été intéressée par le sujet des classes de découvertes alors mêmes que je n'ai jamais pu partir moi-même en séjours scolaires car je viens d'une famille très modeste de huit enfants. Je me suis demandée quel pouvait être mon rôle, en tant que députée, pour redynamiser les classes de découvertes. J'ai créé un groupe de travail qui avait pour but, initialement, de rédiger une circulaire. Ce n'était pas ce que je souhaitais, j'ai donc contacté Jean-Pierre Raffarin, alors Premier Ministre, pour créer une Commission parlementaire.

Pendant six mois, je suis allée dans les classes de découvertes, sur site. L'accueil était très chaleureux et j'ai pu rencontrer des enseignants sur le territoire, dans leur classe hors-des-murs. J'ai découvert une grande motivation des enseignants et des enfants.

Ce travail d'écoute attentive auprès de nombreux interlocuteurs a permis de mettre en exergue des problématiques et des visions différentes. Les enseignants des grandes villes semblaient bénéficier davantage d'aides et de soutien de la part des parents, bien qu'il existe de manière générale une méconnaissance des parents de l'intérêt des classes de découvertes, de sortir de l'école pour apprendre.

Finalement, très peu de mes propositions au sein du rapport se sont concrétisées. Seule une circulaire de 2005 [circulaire n°2005-001 du 5-1-2005 publiée au BO N°2 du 13 janvier 2005 "*Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré*"] a été adoptée mais elle ne semble pas être mise en application car on retrouve les mêmes problématiques aujourd'hui.

Quand on a un projet de classe, une culture qui s'installe dans les écoles, on arrive à lever tous les freins. C'est la motivation et la volonté de tous les acteurs, de toutes les parties prenantes, qui permet de lever les freins.

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Peut-on encore expliquer aujourd'hui l'absence de fonds pour faire bouger les lignes au niveau de l'Education nationale ?

Béatrice PAVY, grand témoin

L'Education nationale n'interdit pas les classes de découvertes mais elle ne fait rien pour. Comme on a pu l'entendre plus tôt dans

la journée, il y a un problème de formation des enseignants. Un enseignant qui n'a jamais eu l'habitude de monter un projet, de partir avec des élèves hors de l'école, n'a pas cette culture de l'intérêt pédagogique que les classes de découvertes peuvent apporter aux enfants. Les enseignants que j'ai rencontré en 2004 m'ont bien confirmé l'importance de passer du théorique au pratique pour les enfants.

Il existe des freins aujourd'hui qui n'existaient pas en 2004, tels que le manque de présence médicale sur certain territoire ou le plan vigipirate qui contraignent les sorties scolaires.

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Selon vous, quelles sont les nouvelles pistes à explorer pour promouvoir les séjours scolaires ?

Béatrice PAVY, grand témoin

Réaliser des films comme celui que l'on a pu voir ce matin [bande-annonce du film documentaire « *Partir en classe de neige* » de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)] est une bonne idée. Il faut apporter la preuve de ce qu'apporte une classe de découvertes à un enfant. Il faudrait réaliser et diffuser davantage de films comme celui-ci pour faire part des témoignages et mettre en avant les bienfaits des classes de découvertes. Quand une classe revient d'un séjour, il faudrait des témoignages en vidéo afin de faire un retour sur ce qui s'est passé, sur ce que les enfants ont appris, etc. afin de sensibiliser les élus et les familles.

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Les classes de découvertes ont aussi un impact territorial. Comment peuvent-elles être un véritable facteur économique et touristique d'un territoire ?

Béatrice PAVY, grand témoin

Il faut que chacun puisse se mobiliser et échanger afin de pouvoir tous travailler ensemble. Si on arrive à monter des projets tous ensemble, en réunissant collectivités, écoles et entreprises, ils auront un impact beaucoup plus important sur le territoire.

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Les ateliers de ce début d'après-midi ont été des lieux d'échanges et de participation d'intérêt, riches en propositions visant à promouvoir les classes de découvertes.

Selon vous, quels sont les leviers et actions à mettre en oeuvre pour redynamiser les séjours scolaires ?

Béatrice PAVY, grand témoin

Par rapport à 2004, nous en sommes au même point aujourd'hui. Ce sont les mêmes problèmes que nous rencontrons aujourd'hui, dans un contexte aggravant de baisse des dotations de l'Etat. Les pouvoirs publics sont de moins en moins présents, il est donc nécessaire de travailler tous ensemble pour redynamiser les classes de découvertes.

Dans les ateliers, il y a eu des prises de parole concernant la mise en place de guichets uniques et de plateformes collaboratives. Je crois beaucoup en ces dispositifs. Pour les enseignants qui veulent partir, il faut les aider, leur donner les



Je suis persuadée que la meilleure entrée pour redynamiser les classes de découvertes est dans la formation des enseignants, l'installation d'une culture dans les écoles et le soutien de l'Education nationale.

Béatrice PAVY



outils et les moyens pour faciliter leurs démarches. Ce sont des initiatives locales qui ne peuvent être nationalisées. Ce sont des enjeux de territoire.

On peut aussi imaginer créer des jumelages entre les communes de départ et celle d'accueil des classes de découvertes.

Les enseignants les plus expérimentés doivent aussi parrainer les plus jeunes pour les rassurer et les accompagner pour leur apprendre à organiser un tel séjour.

Je suis persuadée que la meilleure entrée est dans la formation des enseignants, l'installation d'une culture dans les écoles et le soutien de l'Education nationale.

Il ne faut pas oublier que les élèves qui partent en classe de découvertes sont les touristes de demain.



Echanges avec la salle

Caroline Barrault, CEMEA

Pour redynamiser les séjours scolaires, selon moi, il faut deux choses : il faut que l'Education nationale ait un discours fort pour les classes de découvertes, et deuxième levier, il faut des financements. Il faut donc nous regrouper, nous structurer et convaincre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales de s'organiser afin de promouvoir les classes de découvertes.

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Nous sommes nombreux à défendre les classes de découvertes. Il est l'heure de passer à l'action. Demain, nous devons être entendus par le ministère de l'Education nationale via, notamment, la diffusion du plan d'action qui résultera des échanges d'aujourd'hui.

Georges GLANDIERES, UNAT Midi-Pyrénées

Afin de redynamiser les classes de découvertes, il faut chercher de nouveaux partenaires en passant par le financement de la rénovation du patrimoine, la promotion du tourisme social et solidaire, en travaillant avec les commissariats de massif, etc.



Vers un plan d'action pour dynamiser les classes de découvertes...

**Discours de clôture
et remerciements**

Vers un plan d'action pour dynamiser les classes de découvertes...

Par Patrick DROUET

Administrateur référent du secteur enfants-ados de l'UNAT

Directeur Général d'Aludéo

Je remercie la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le très haut niveau de qualité d'accueil qui nous a été réservé. La mise à disposition de l'hémicycle et des salles, les collations et le déjeuner, sans oublier le travail réalisé depuis plusieurs mois par l'équipe du service tourisme du Conseil Régional, tout était parfait. Yannick Gallien [Président de l'UNAT PACA] nous l'avait certifié et nous ne pouvons que confirmer ses propos. Monsieur le Vice-Président Bernard Jaussaud, je ferai savoir au Conseil d'Administration et à sa présidente Michelle Demessine, le plaisir qu'a eu l'UNAT à travailler à vos côtés dans de telles conditions.

Il me faut aussi remercier de nouveau toutes les équipes de l'UNAT, régionale comme nationale, pour le travail accompli sous la responsabilité parfaitement exercée par notre Délégué Général Sylvain Crapez.

On m'a posé la question ; à quoi sert un colloque ?

Ce colloque sera suivi de la diffusion d'actes qui intégreront le travail fait dans les différents ateliers, ainsi qu'une synthèse des ateliers.

Il nous a été exprimé que le changement viendra par le bas, par les acteurs de terrain. Mais quels moyens pour ce changement ? Avec qui, comment et quand ?

L'UNAT propose d'agir de la manière suivante.

Tout d'abord il faut mutualiser, il faut que chacun arrête de défendre son pré carré, il faut qu'on ait confiance entre nous et nous devons créer un groupe de travail avec tous les acteurs, sans exclusive, à tous les niveaux. De nombreuses pistes ont été exprimées en ce sens dans les ateliers de cet après-midi. L'UNAT créera un espace en ce sens au moment de la diffusion des actes.

Ensuite nous devons savoir innover, nous ne devons plus penser les classes de découvertes telles qu'elles ont été, mais telles qu'elles seront dans une société en profonde mutation comme l'a exprimé Philippe Langevin. Il va falloir savoir communiquer avec de nouveaux moyens et surtout ensemble. Et puis il s'agit aussi de mettre nos actions en perspectives à intervalles réguliers. Ce colloque sera suivi d'autres rencontres afin d'évaluer si nos actions ont porté leurs fruits. Ou pour se fixer de nouvelles orientations. Vérifier, comme cela a été dit, qu'on crée pour chaque enfant un parcours d'éducation et non un parcours de compétences et donner ainsi du sens et de la cohérence à nos politiques éducatives.

C'est donc aussi à cela que sert un colloque. Sans oublier que les ateliers de cet après-midi vont donner lieu à un plan d'actions puis à son application. Cette mise en mouvement est indispensable et il faudra se revoir pour le faire évoluer.

Enfin à la question, à quoi sert un colloque, je rappellerais qu'on peut s'y retrouver pour l'effet réseau, ou pour glaner des

informations nouvelles mais qu'au bout du compte, quand on décide de consacrer une journée à un colloque sur les classes de découvertes, c'est un acte politique. Donner du temps pour que les classes de découvertes se développent, réfléchir à ce que ces classes soient avant tout des lieux d'apprentissage à la citoyenneté plutôt que des lieux à fonction utilitaire, c'est politique. Je vous remercie donc d'avoir donné de votre temps pour la réussite de ce colloque.



Yannick GALLIEN
Président de l'UNAT Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Les communes sacrifient et suppriment les classes de découvertes pour financer la réforme des rythmes scolaires et /ou pour compenser la baisse des dotations de l'Etat, mais il y a peut-être d'autres choix à faire si nous voulons éviter une régression sociale, pédagogique et culturelle.

Exemples :

La France est championne du monde des ronds-points : il y en a 40 000 sur le territoire, soit plus que tous les pays d'Europe réunis !

Or, selon la revue « Les enquêtes du contribuable », le coût moyen d'un rond-point est de 1 million d'euros.

En comparaison, le coût moyen d'une classe de découvertes d'une semaine pour 30 enfants (activités et transports inclus) est de 12 510 euros.

Si on fait le calcul, un rond-point équivaut donc à 80 classes de découvertes entièrement financées soit, pour une commune moyenne, 5 classes entièrement financées pendant 16 ans. Cela ferait 2400 enfants qui connaîtront les joies d'un départ et la découverte d'une activité, d'un milieu, d'une socialisation et d'autres rapports humains. Et si le séjour scolaire est financé à 50% par la collectivité (pourcentage très correct), c'est le double de classes et d'enfants qui partiront !

Aujourd'hui, nous sommes à Marseille, une ville qui a décidé de supprimer l'aide au départ des classes de découvertes pour des raisons financières. Cependant, dans l'édition du journal local « La Provence » du 14 septembre 2015, un article précise que la communauté urbaine vient de lancer un appel d'offres à hauteur de 1,5 million d'euros pour réaliser un rond-point prestigieux, qui correspondrait à 120 classes de découvertes financées à 100% ou à 240 classes financées à 50% !!!

Des choix sont possibles et, comme l'a dit Mme Pavy, si l'on est convaincu du bienfait de ces classes de découvertes, on doit pouvoir trouver les moyens.

Pour finir, dans un autre domaine : si je vous disais que dans cette ville où nous nous trouvons - qui vient de supprimer l'aide aux classes - mais cela pourrait être ailleurs, il a été mis en place, en Juin 2013, 407 caméras de surveillance supplémentaires qui ont coûté 20 millions d'euros dont 6 millions à sa charge (le reste étant financé par l'Etat et le Département). Cette somme représente 480 classes de découvertes financées à 100% ou 960 classes financées à 50%.

Dans un rapport de la Cour des Comptes de Juillet 2011, le bien-fondé de ces caméras de surveillance n'était pas établi et la Cour des comptes précisait que ces caméras coûtaient 600 millions d'euros par an, dont 300 millions d'euros pris en charge par les collectivités locales, soit 42 000 ou 84 000 classes de découvertes selon la part de financement.

Maintenant, au-delà du bienfait pédagogique des classes, imaginons ce qu'apporterait économiquement aux communes des territoires d'accueil (souvent en voie de désertification) ce nombre de classes avec le coût réinjecté. Quel impact cela aurait ! Comme le disait précédemment Mme Pavy, nous pouvons également imaginer des jumelages entre communes de départ et d'accueil au service du bienfait de l'enfant et de l'aménagement du territoire.

Il s'agit donc bien de choix réalisés par des élus au niveau du financement de ces classes de découvertes, et rappelons que les ronds-points ne sont ni de droite ni de gauche !

“

Selon la revue « Les enquêtes du contribuable », le coût moyen d'un rond-point est de 1 million d'euros, soit l'équivalent de 80 classes de découvertes entièrement financées par une collectivité territoriale ou 5 classes entièrement financées pendant 16 ans.

Yannick GALLIEN

”

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille de nombreuses manifestations sur les thématiques économiques et sociales et nous avons été ravis de pouvoir vous accueillir aujourd'hui.

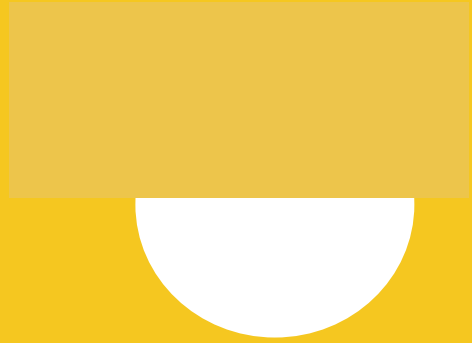
Certes, les choix de la Région sont perfectibles mais il faut aussi rappeler que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place, depuis les années 2000, une aide pour le départ en classe de découvertes.

Enfin, pour faire écho à ce qui a pu être dit cet après-midi, un des outils nécessaires à l'organisation des séjours scolaires sont les transports. Les régions peuvent mobiliser leurs forces et compétences dans ce domaine pour dynamiser les classes de découvertes.

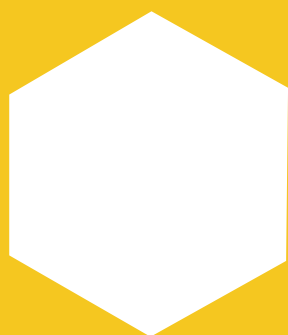
Encore une fois, merci pour votre présence. C'est un enrichissement pour nous de vous avoir accueillis aujourd'hui. Nous attendons désormais les actes du colloque.

Bernard JAUSSAUD

Vice-Présidente du Conseil régional
Président du Comité régional de
Tourisme PACA



Annexes



Annexe 1 : Bilan de satisfaction

Annexe 2 : Présentation de l'UNAT

Annexe 3 : Glossaire

Bilan de satisfaction

L'UNAT Nationale et l'UNAT PACA remercient l'ensemble des participants qui ont bien voulu prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, et plus largement, tous ceux qui nous ont adressé des mots d'encouragement.

Après plusieurs événements en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les classes de découvertes, l'Union Nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) organisait, vendredi 18 septembre 2015, un colloque à dimension nationale intitulé « Des classes de découvertes pour dynamiser les territoires ». Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction.

Le questionnaire de satisfaction a été envoyé le mardi 22 septembre 2015 et a reçu 31 réponses entre le 22 septembre et le 13 octobre 2015. Ces retours ont permis à l'UNAT Nationale et à l'UNAT PACA de tirer un bilan plus que positif tant en termes d'organisation que sur la qualité des interventions et des échanges qui ont eu lieu lors de ce colloque.

La satisfaction globale a été analysée plus finement à travers trois axes :

- ▣ L'organisation
- ▣ L'animation
- ▣ Le contenu

1. Une organisation fluide et professionnelle

La bonne organisation du colloque a été mainte fois soulignée et félicitée par les participants.

Parmi les points positifs :

- ▣ Le professionnalisme, la sympathie et la disponibilité de de l'équipe organisatrice,
- ▣ Le bon rythme et la fluidité de l'organisation tout au long de la journée,
- ▣ La qualité du repas et des salles.

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Le temps de pause trop court à l'heure du déjeuner,
- ▣ L'absence de représentants de l'Education nationale,
- ▣ La configuration de la salle du Conseil régional : la salle a été jugée par les participants comme étant trop protocolaire, ce qui ne favorisent pas les échanges spontanés et conviviaux entre les intervenants et les participants.

2. L'animation : un événement fédérateur

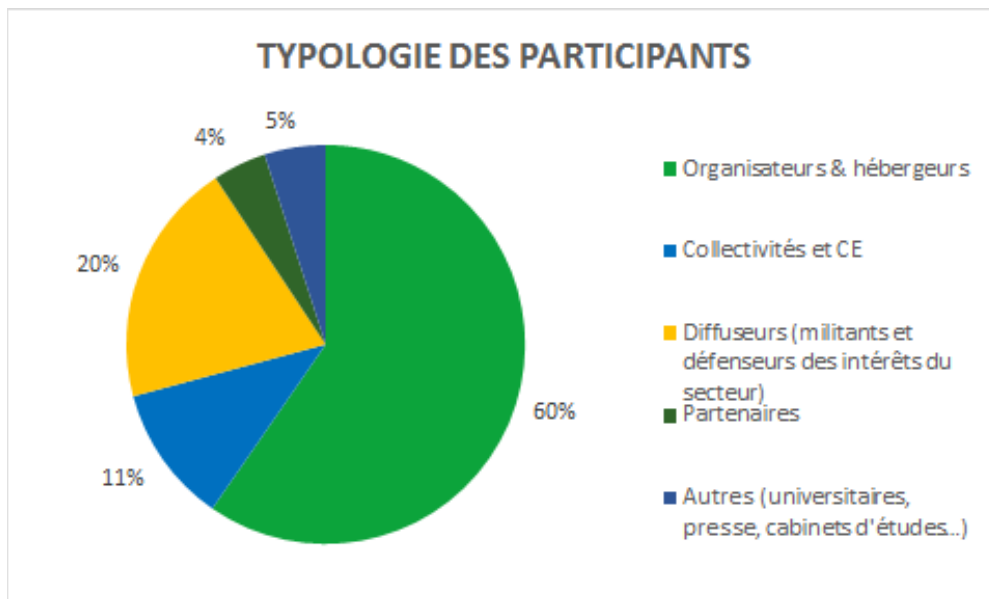
Le colloque a réuni plus de 160 participants.

Parmi les points forts :

- ▣ Une diversité des participants significative,
- ▣ Un programme riche et rythmé : alternance entre ateliers, conférences et tables rondes,
- ▣ Une dynamique d'échanges et de rencontres créée entre les intervenants et les participants.

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Laisser plus de temps aux échanges et questions avec la salle en plénière,
- ▣ Prévoir des temps en atelier plus longs afin de pouvoir approfondir les problématiques abordées.



Véritable évènement fédérateur, ce colloque a réuni plus de 160 acteurs du monde des classes de découvertes, venus de toute la France : élus politiques, enseignants, associations de parents d'élèves (PEEP et FCPE), organisateurs de séjours, gestionnaires de structures d'accueil, responsables culturels et économiques locaux, etc.

De plus, Béatrice Pavy, ancienne députée et auteure du dernier rapport parlementaire sur les classes de découvertes (2004), a honoré le colloque de sa présence et est intervenue en tant que grand témoin. Son expérience et son regard avisé ont été particulièrement appréciés.

Cette diversité, appréciée par les participants, a fait de ce premier colloque national sur les classes de découvertes, une rencontre marquante à l'origine d'une mise en mouvement de tous les acteurs du secteur pour promouvoir les séjours scolaires en France.

3. Le contenu : des échanges et des rencontres enrichissantes et constructifs

Le contenu et le programme de ce colloque ont suscité une grande satisfaction des participants : 16% des répondants sont dits « Très satisfaits » et 84% étaient « satisfaits » des temps d'échanges et de débats de la journée.

Parmi les points forts :

- ☐ La diversité, la qualité et la volonté affirmée des intervenants à promouvoir les classes de découvertes,
- ☐ L'animation et la formation des tables rondes,
- ☐ La qualité des échanges dans les ateliers.

Parmi les points perfectibles :

- ☐ L'absence de retour synthétique, en plénière, des pistes d'action énoncées en ateliers,
- ☐ Le regard et l'avis de l'Education nationale, et notamment de l'Inspection académique, sur le sujet ont manqué.

Les différentes interventions ont eu des retours positifs en permettant de partager des problématiques communes avec des approches et des regards différents, grâce à la diversité des participants (organisateur, enseignants, parents d'élèves, élus, etc.). Le travail et la qualité des animateurs ont également été soulignés.

La conférence introductive « Les classes de découvertes, un enjeu pour nos territoires » de Philippe Langevin ainsi que les deux tables rondes (regards croisés et échange avec Béatrice Pavy, grand témoin du colloque) ont été fortement appréciées pour leur contenu instructif.

Même s'ils ont été jugés trop courts, les temps en ateliers ont également reçu l'approbation générale des participants. Ils ont qualifiés les échanges en atelier comme étant « participatifs », « ouverts », « enrichissants » et « constructifs ». La reprise des actions énoncées en ateliers n'ayant pu avoir lieu en séance plénière, les répondants ont fait part de leur souhait de voir prochainement les résultats du colloque avec la publication d'un plan d'actions national.

Qu'est ce que l'UNAT ?

L'Union Nationale des Associations de Tourisme est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920 et qui inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif. Elle rassemble les principaux acteurs à but non lucratif qui s'engagent en faveur d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

L'Union mène des actions pour représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et partenaires sociaux dans l'objectif de contribuer au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme. La valorisation du secteur, la mise en place de partenariats et d'outils à disposition des adhérents ainsi que la gestion d'un fonds mutuel de garantie forme un ensemble d'éléments qui viennent soutenir le développement de ses membres. Par ailleurs elle développe des partenariats et des projets au niveau européen aux côtés de l'Organisation Internationale du Tourisme Social (OITS).

Parce que les vacances sont un temps de rupture avec son quotidien, un temps de partage propice au renforcement des liens familiaux ou amicaux, et pour les plus jeunes, l'occasion de s'épanouir et de se développer, l'association défend la valeur sociale de vacances accessibles au plus grand nombre.

La démocratisation du tourisme n'a été possible que par l'action des opérateurs de tourisme social et de plein air proposant des hébergements adaptés à l'évolution des attentes des vacanciers. Ces organisations, en aménageant des sites sur des zones parfois peu touristiques maintiennent une activité économique et sociale garantissant un tourisme qui soit source de bénéfices locaux.

Enfin, par son modèle de gouvernance multi-partie prenante et une culture partenariale forte, le tourisme associatif et social que valorise et défend l'UNAT propose une approche différente des entreprises lucratives.

De nombreuses initiatives du réseau apportent un impact économique et social bénéfique sur les territoires, tout en mobilisant différents acteurs de la société dans le cadre d'un développement durable des sites d'hébergements.

Les chiffres de l'UNAT 2013

55 structures nationales sont aujourd'hui adhérentes à l'UNAT et 524 membres régionaux sont réunis au sein de 20 délégations régionales.

Le réseau compte 1312 établissements de tous types (villages vacances, centres sportifs, auberges de jeunesse, refuges, gîtes, campings, centre internationaux de séjours...), représentant plus de 207 707 lits pour un chiffre d'affaires de 2,3 Md€.

4,08 millions de vacanciers sont accueillis, représentant 24,1 millions de nuitées

Le réseau apporte 205 Md€ d'impôts, taxes et charges sociales.

Glossaire

AMF : Association des Maires de France

ANDEV : Association Nationale des Directeurs Education des Villes

ANMSM : Association Nationale des Maires de Stations de Montagne

ARF : Association des Régions de France

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

CAC : Cotation Assistée en Continu

CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

ESPE : Ecole supérieure du Professorat et de l'Education

ETP : Emploi à Temps Plein

FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

IA : Inspection académique

JPA : La Jeunesse au Plein Air

LPM : Loisirs provence méditerranée

MAE : Mutuelle Assurance de l'Education

Odcvl : Office Départemental Centre Vacances et Loisirs

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PEDT : Projet Educatif de Développement de Territoire

PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public

PEL : Projet Educatif Local

PEP : Les Pupilles de l'enseignement public

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

SVT : Sciences et Vie de la Terre

VTT : Vélo Tout Terrain

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme

Ouvrage édité par

UNAT et UNAT Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeurs de publication

Sylvain CRAPEZ

Rédaction et réalisation

Audrey WITTERSHEIM et Fanny ANDREU

Comité de pilotage

Présidents du COPIL :

Patrick DROUET, UNAT et Aludéo

Yannick GALLIEN, UNAT PACA

Thierry BARRANCO, La Ligue de l'Enseignement

Pascal BERTHAULT, Cannes Jeunesse et Ethic Etapes

Anne CARAYON, La JPA

Camille CHODORGE, Loisirs Provence Méditerranée

Bruno COLIN, Odcvl

Julien COUE, Les PEP

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Laurent DAUNAY, Ternélia

Louise FENELON-MICHON, UCPA

Slavica GLISIC, Lou Riou

Laurent GREFFEUILLE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guy PHILIBERT, Loisirs Séjours Côte d'Azur

Monique SANCHEZ, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Crédits photos

© Lucien Carles

© UNAT / Audrey Wittersheim

© UNAT PACA / Fanny Andreu



Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés



UNAT
8, rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73
Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr
www.unat.asso.fr



UNAT PACA
C/o VTF - 1460, route de Galice
13 097 Aix-en-Provence
Tél: 06 75 87 11 82
paca@unat.asso.fr